

MINISTÈRE DES FINANCES

L'effacement de la dette interne n'est pas «envisagé»

Le directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, Hadj Mohamed Seba, a précisé, hier à Alger, que l'effacement de la dette publique interne n'est à l'ordre du jour actuellement. Il a indiqué que la dette publique qui représente 47% du PIB n'est pas inquiétante, d'autant plus que les normes internationales sont entre 60-65% du PIB. Donc, « nous avons encore une marge de manœuvre de 15 % pour recourir à l'endettement interne, si nécessaire, pour la réalisation de projets économiques et sociaux pour le développement du pays». P 3



38 PROGRAMMES DE RECHERCHE
APPROUVÉS EN 2023

L'université, une valeur ajoutée à l'économie nationale

Le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdeldjebbar Daoudi, a révélé que les universités algériennes ont approuvé environ 38 programmes de recherche. Dans une déclaration à la radio nationale « Chaîne I », Daoudi a précisé que ces programmes de recherche s'articulent autour de trois priorités : la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la sécurité sanitaire.

P 2

RAMADHAN ET FEUILLE DE
ROUTE 2024

Le ministre du Commerce mobilise ses troupes



Lors d'une réunion nationale d'évaluation des cadres du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, présidée par le ministre du secteur, celui-ci a abordé les sujets principaux pour l'année en cours, à savoir l'approvisionnement, le contrôle, les exportations et la numérisation, et a demandé la mobilisation de toutes les forces de son secteur.

P 5

LOI DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE **Les textes d'application au niveau du SG du gouvernement**

Les textes d'application de la nouvelle loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, adoptée en juin dernier, sont prêts et font l'objet de discussions au niveau du secrétariat général du gouvernement, a indiqué dimanche à Alger, un responsable au ministère des Finances.

P 3

BDL

**Lancement du service
d'ouverture des comptes
bancaires en ligne** P 2

FORAGE DE PUIITS

**Plus de 13.000
avis favorables émis
en 2023** P 5

ALORS QUE LES TENSIONS S'ACCROISSENT
AU MOYEN-ORIENT

**Les prix
du pétrole bondissent
d'environ 2 %** P 8

CNAS

Les déclarations annuelles avant le 31 janvier 2024

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a demandé aux employeurs d'effectuer leurs déclarations annuelles des salaires et des démarches pour l'année 2024. Cela se fait via Internet, en l'occurrence, via le portail numérique « déclaration à distance » teledclaration.cnas.dz. Ce portail numérique est disponible sur le site Internet de la Caisse www.cnas.dz. Selon la même source, le processus se déroule pendant la période s'étendant du 1er janvier au 31 janvier 2024, comme dernier délai de dépôt des états annuels.

TOURISME À ANNABA

Réception de 5 projets hôteliers durant le 1er trimestre 2024

Cinq (5) projets d'hôtels en cours de réalisation à Annaba dans le cadre d'investissements privés seront réceptionnés durant "le premier trimestre de l'année en cours (2024)", a fait savoir jeudi le wali, Abdelkader Djellaoui. "Il s'agit d'hôtels urbains en cours de réalisation au chef-lieu de wilaya et autres concernant le tourisme maritime avec un panorama sur la mer, à la corniche de la ville d'Annaba d'une capacité d'accueil de 981 lits constituant la première partie des projets d'investissement touristique qui seront mis en service durant 2024", a précisé le même responsable au cours d'une visite de terrain dans plusieurs projets relevant du secteur du tourisme et de l'artisanat. Annaba compte 17 projets dans le domaine du tourisme et de l'artisanat en cours de réalisation à travers les zones d'expansion touristique ZET d'Annaba, Seraidi et Chetaibi dont des complexes et résidences touristiques et hôtels de trois et quatre étoiles devant être mis en service respectivement durant les deux prochaines années, a-t-on précisé au cours de la visite du wali au 5 hôtels et complexes touristiques privés en réalisation tout au long du littoral de la corniche d'Annaba, à localité de Sidi Aissa et sur les hauteurs de la ville.

R E

38 PROGRAMMES DE RECHERCHE APPROUVÉS EN 2023

L'université, une valeur ajoutée à l'économie nationale

Le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdeldjebbar Daoudi, a révélé que les universités algériennes ont approuvé environ 38 programmes de recherche.

Par Slimane T.

Dans une déclaration à la radio nationale « Chaîne I », Daoudi a précisé que ces programmes de recherche s'articulent autour de trois priorités : la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la sécurité sanitaire. Il a souligné que l'université algérienne est devenue aujourd'hui une valeur ajoutée à l'économie nationale, car elle produit de la richesse, de projets d'affaires et de programmes de développement scientifique. Selon l'intervenant, l'université ne se limite plus à fournir des services éducatifs, classique comme c'était le cas depuis l'indépendance. « L'université algérienne innove dans des produits scientifiques manufactu-

rés commercialisables et est aujourd'hui plus connectée à l'environnement économique et social et influence son environnement local et régional et d'autres espaces internationaux, au rythme de la plupart des transformations dont le monde est témoin, notamment en travaillant à la modernisation et l'actualisation de certains points des centres de formation », explique-t-il. L'invité de la radio a révélé, également, que le centre de recherche « Biotechnologie » de Constantine s'est lancé dans la production et fabrication d'une puce biométrique indispensable pour mener des expériences sur les méthodes de détection des maladies cancéreuses. La production en local de cette puce permettra au Trésor public de

faire des gains. Il a noté que l'acquisition de ce genre de puce coûtait 500 euros à l'unité. Pour lui, les laboratoires algériens sont aujourd'hui le premier en Afrique le domaine de cette production sur les 90 laboratoires dans le monde qui maîtrisent ce type de technologie liée à la recherche médicale. Concernant la sécurité alimentaire, Abdeldjebbar Daoudi a déclaré qu'une stratégie nationale a été préparée pour la recherche et le développement de la production céréalière et qu'elle a été confiée au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en plus de « le développement d'un un système d'irrigation générateur d'ozone, permettant d'augmenter la production de betterave sucrière de 60 à 150 tonnes par hectare.

BDL

Lancement du service d'ouverture des comptes bancaires en ligne

La Banque de développement local (BDL) a lancé, dimanche à Alger, un nouveau service permettant aux citoyens d'ouvrir des comptes bancaires en ligne, dans le cadre des efforts de la banque publique visant à renforcer l'inclusion financière. Ce nouveau service permettra l'ouverture de comptes bancaires à distance 24h/7 via le site web de la banque ou son application officielle sur téléphone mobile « DigitBDL » ou son site de ser-

vices électroniques, selon les explications fournies lors de la cérémonie de lancement du service au siège de la Direction générale de la BDL. Ce service gratuit permettra l'ouverture de trois types de comptes : le compte courant, le compte d'épargne et le compte en devises. Pour bénéficier de ce service, les intéressés doivent renseigner un formulaire (données personnelles), joindre les documents requis (sous forme électronique) et

choisir l'agence où ils souhaitent ouvrir leur compte bancaire. Un rendez-vous sera fixé, par la suite, au niveau de l'agence bancaire concernée avec le chargé de clientèle afin de finaliser les formalités d'ouverture du compte. Ce service est destiné aux particuliers dans un premier temps, en attendant sa généralisation aux entreprises, selon le Directeur monétique et E-banking à la BDL, Boualem Reguieg qui a affirmé que le service est « sécu-

risé et garantit la protection des données personnelles des clients ».

« Cette étape vise à se rapprocher davantage des clients et à suivre les évolutions numériques en cours, d'autant que 2024 sera l'année de la transformation numérique et de la modernisation des opérations bancaires », a fait savoir le même responsable dans une déclaration à la presse.

R E.

TRAITEMENT DE L'HYPERTENSION PULMONAIRE

Appel à l'introduction des médicaments innovants

Des pneumologues, des spécialistes en médecine interne et des associations de malades ont appelé, samedi à Alger, à l'introduction de médicaments innovants au protocole de traitement, pour améliorer la situation des patients souffrant d'hypertension pulmonaire. Les intervenants à une journée scientifique sur l'hypertension pulmonaire, ont indiqué que parmi 14 médicaments prescrits pour le traitement de cette pathologie, 3 seulement sont agréés en Algérie, appelant à renforcer la liste de médicaments utilisés pour le traitement de cette maladie. Dans ce contexte, Pr Rachida Yahiaoui, pneumophtisiologue au CHU de

Beni Messous, a qualifié l'hypertension pulmonaire de "maladie rare qui nécessite une prise en charge complète par un traitement innovant", relevant l'existence de cas de cette maladie relatifs aux personnes atteintes de malformation cardiaque et d'autres liés à l'infection par le VIH/SIDA, ainsi que d'autres cas liés aux kyste hydatique. Dans son exposé, Pr Mercier Olaf, spécialiste en transplantation cardio-pulmonaire, a expliqué les différentes étapes d'une greffe pulmonaire au profit des personnes atteintes d'hypertension pulmonaire, précisant que cette opération nécessite l'intervention de plusieurs spécialistes, outre un suivi scrupuleux du patient.

Pour sa part, Dr Nabila Slimani, spécialiste en médecine interne à l'hôpital de Birtraria, a salué l'organisation de telles rencontres qui vont contribuer, a-t-elle dit, à la formation d'un réseau de spécialistes et d'associations de malades, en vue de faire connaître cette pathologie rare, soulignant l'importance du diagnostic précoce pour éviter toute complication. Par la même occasion, la présidente de l'Association nationale de l'hypertension pulmonaire, Khadidja Benali, a exprimé sa satisfaction quant aux efforts des autorités publiques pour la prise en charge de cette maladie et de son inscription à la liste des maladies rares.

R E.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL Les enjeux Eco Tel: 06 98165554

Gérant Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication Radji Zahir

Siège social 03,Rue Ali Boumendjel Square Port Said , Casbah email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 00170000003889 09

Impression Centre : SIA

Distribution Centre: les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81 Fax : 021 73 95 59 E-mail: agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz

MINISTÈRE DES FINANCES

L'effacement de la dette interne n'est pas «envisagé»

Le directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, Hadj Mohamed Seba, a précisé hier à Alger que l'effacement de la dette publique interne n'est à l'ordre du jour actuellement.

Par Sirine R.

Il a indiqué que la dette publique qui représente 47% du PIB n'est pas inquiétante, d'autant plus que les normes internationales sont entre 60-65% du PIB. Donc, « nous avons encore de marge de manœuvre de 15 % pour recourir à l'endettement interne, si nécessaire, pour la réalisation de projets économiques et sociaux pour le développement du pays ».

«Il n'est pas question d'effacement de la dette interne pour le moment. Mais nous étudions toujours les conditions de remboursement de la dette à l'égard de débiteurs ayant des difficultés financières dans le cadre du rééchelonnement des délais de remboursement», a-t-il expliqué dans une déclaration à la radio nationale « Chaîne III ».

L'intervenant a précisé que l'augmentation de la dette publique était due au lancement de plusieurs projets et investissement de l'Etat durant les 15 dernières années, au moment où les prix du baril étaient en baisse.

Par ailleurs, le même responsable a précisé que le ministère des Finances a adopté une nouvelle politique dans la dépense et gestion du budget de l'Etat. Elle est basée sur une étude économique et rentabilité du projet en question. «La réforme budgétaire actuelle est conçue pour faciliter cette optique de recherche de la rentabilité à priori pour chaque projet qui sera soumis aux dépenses budgétaires», précise-t-il, en affirmant qu'un travail est entrain de se faire avec les différents ministères pour présenter des projets mûrés centrés sur la rentabilité économique et sociales. Le même responsable a indiqué que «l'évaluation de la dépense publique en termes de rationalité nous permettra à connaître moins de projets qui ne connaîtront pas d'issue à cause de non maturité. Il y a un effort de la part du ministère des Finances pour que les projets soit évalué en termes d'étude et surtout en terme de résultats».

Le DG du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat,



Hadj Mohamed Seba, a en outre expliqué la réévaluation des projets dans la Loi des Finances (LF24) est due aux opérations de dégels de projets et à la crise sanitaire Covid-19.

Concernant la répartition du budget selon les priorités, le même responsable a fait savoir que le LF 24 a consacré un budget de 2769 milliards de DA pour l'investissement public, où le secteur de l'habitat et de l'urbanisme taille la part de lion (54% du budget). Le secteur de l'Habitat bénéficiera de nouveaux investissements de 420 milliards de DA et un budget pour la réévaluation des projets en cours à 52 milliards de DA. Quand au secteur des Travaux publics et l'infrastructure de base, le budget de l'Etat lui a alloué 121 milliards de dinars, comme investissements nouveaux et 227 milliards de DA en réévaluation des projets en cours. Rien que le secteur de l'hydraulique « pour un meilleur

accès à l'eau potable, il a été prévu une enveloppe d'investissement de 60 milliards de DA et 38 milliards de réévaluation des projets en cours ». Concernant le volet de l'investissement, 18% du budget de l'Etat estimé à plus de 100 milliards de dollars est réservé à l'investissement, indique-t-il. Des projets structurants importants seront lancés en 2024. Il s'agit de celui du projet phosphate intégré à l'Est du pays, la mine du fer à Gara Djebilet, la ligne ferroviaire Tindouf-Becher et un certains nombres de projets qui devraient être un développement en 2025 et 2026. « L'Etat mobilisera les moyens financiers nécessaires et également des facilitations de financement (allégement des conditions de financement) pour la réalisation de ces projets structurants », souligne-t-il, en notant que la LF 24 fait exception par rapport aux crédits bancaires, dont le promoteur peut avoir des taux d'intérêt réduits et bonifié par l'Etat.

TRANSFERTS SOCIAUX

2 916 milliards de DA en 2024

Conformément aux instructions fermes du président de la République, la confection de la loi de finances 2024 réaffirme le caractère social de l'Etat avec une hausse du budget consacré aux transferts sociaux de pas moins de 7%, soit 2 916 de milliards de dinars. Dans le détail, 704 milliards de DA est le budget alloué pour le soutien à l'acquisition de logements, soutien aux revenus de différentes catégories sociales (familles démunies, personnes aux besoins spécifiques, retraités, etc.), mais également le soutien des prix des pro-

duits de large consommation à l'instar de l'énergie, l'eau potable dessalée, le sucre, le lait, l'huile et les céréales. Selon le DG du Trésor, cette hausse est justifiée par l'augmentation de la demande nationale en ces produits et également par l'augmentation des prix à l'international. Sur un autre registre, Hadj Mohamed Seba a noté que pas moins de 5 100 milliards de DA sur un total de 15 502 milliards sont les dépenses budgétaires consacrées pour encourager l'emploi et renforcer le pouvoir d'achat des ménages. Ces dépenses représentent, dira-

t-il, une part importante dans le budget de l'Etat estimées à 33%. À cela s'ajoute également, le lancement d'une vaste opération de recrutement de promotion notamment dans les secteurs de l'Éducation et de l'enseignement supérieur. Le DG du Trésor a affirmé, dans une déclaration à la radio nationale, qu'il y aura le levé de gel sur la promotion en grade pour 280 635 fonctionnaires, le recrutement de 4 800 de titulaires de doctorat et de magister dans l'enseignement supérieur et 2 675 autres dans le secteur de l'Éducation.

S R.

TEBBOUNE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES Plusieurs dossiers examinés

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi relatif au partenariat public-privé et à des exposés, notamment sur le projet de réalisation d'une nouvelle raffinerie de pétrole à Hassi Messaoud et le lancement du dispositif relatif à l'auto-entrepreneuriat, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi relatif au partenariat public-privé et à des exposés, notamment sur le projet de réalisation d'une nouvelle raffinerie de pétrole à Hassi Messaoud et le lancement du dispositif relatif à l'auto-entrepreneuriat", lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.

LOI DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Les textes d'application au niveau du SG du gouvernement

Les textes d'application de la nouvelle loi relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, adoptée en juin dernier, sont prêts et font l'objet de discussions au niveau du secrétariat général du gouvernement, a indiqué dimanche à Alger, un responsable au ministère des Finances.

Il s'agit de dix décrets qui seront suivis d'arrêtés et d'instructions devant compléter le dispositif de compatibilité publique, selon le directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, Hadj Mohamed Seba, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne. Ces textes d'application, en cours de traitement, devront être publiés durant l'année 2024, a-t-il souligné. De plus, le premier responsable du Trésor a souligné la mise en place en cours d'un système d'information intégré permettant une application « entière et correcte » du nouveau mode de comptabilité publique, et ce, de manière « instantanée ». Ce système est en adéquation, a-t-il dit, « avec le nouveau mode budgétaire reposant sur la notion de transparence et de performance en matière de dépenses budgétaires ».

S R.

SALON DES DÉRIVÉS
DU DATTIER ET DE
L'ARTISANAT DE
BISKRA

Plus de 20.000
visiteurs
enregistrés

La 12ème édition du Salon national des dérivés du dattier et de l'artisanat de Biskra, clôturée samedi après-midi, aura enregistré plus de 20.000 visiteurs, a indiqué le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Youcef Si El Abedi.

Cette manifestation qui a duré 15 jours, a connu, comparativement aux précédentes éditions, une augmentation de plus de 5.000 du nombre de visiteurs, à la faveur de la récente dynamique des activités touristiques dans la région qui a reçu ces derniers jours plusieurs groupes de visiteurs de différentes wilayas ainsi que de l'étranger, a indiqué à l'APS M. Si El Abedi. Cette édition a ainsi regroupé des artisans de générations différentes et constitué un espace de culture et des arts avec la participation de peintres, de sculpteurs et de troupes folkloriques, a souligné le directeur de la CAM. La riche variété des produits de dinanderie, de maroquinerie, de bijouterie, d'ustensiles en bois, divers produits à base de matériaux dérivés de dattes, de pâtisseries et d'huiles naturelles exposés durant le salon ont renforcé l'attrait de la manifestation, a-t-on relevé. Ouvert le 25 décembre dernier, le Salon, organisé par la CAM avec le concours de la direction du tourisme et de l'artisanat, a connu la participation de plus de 130 artisans venus de 25 wilayas. Des attestations ont été remises au terme du salon aux exposants qui se sont le plus distingués.

R E.

LA DESSERTE PARIS-DJANET

Nouvelle perspective pour la promotion du tourisme dans le Grand Sud

La wilaya de Djanet connaît au titre de cette saison touristique saharienne une activité intense confortée par l'inauguration d'une desserte aérienne directe Paris (France) à destination de Djanet (Algérie), ont indiqué des opérateurs du secteur du Tourisme et de l'Artisanat.

Par R E.

Intervenant en application des directives des pouvoirs publics portant promotion de la destination Sud, la décision d'ouvrir une nouvelle ligne aérienne directe Paris- Djanet, tend, outre la satisfaction des attentes des touristes étrangers et nationaux, à commercialiser le produit national et à l'imposer à la monographie touristique mondiale.

Région touristique par excellence, la perle du Tassili a enregistré, à la faveur de ce vol hebdomadaire, une affluence sans cesse croissante de groupes convergeant vers la région et d'autres régions touristiques avoisinantes constituant également des destinations privilégiées vers le Grand Sud du pays.

Ces efforts ont été également confortés par la prise par l'Etat d'une batterie de mesures visant l'amélioration des prestations à la satisfaction des touristes. Il s'agit notamment de mesures de facilitation et d'assouplissement de l'entrée des touristes étrangers, en ouvrant un guichet unique à l'effet d'offrir différentes prestations liées au séjour sur le territoire national, en sus de l'établissement de visas à leur arrivée et ce, au niveau des aéroports et postes frontaliers.

Approché par l'APS, le directeur de l'agence de tourisme et voyages "Takouba" de Tamanrasset, Ahmed Hamdaoui, s'est félicité de cette initiative qualifiée de "qualitative" qui, a-t-il dit, devrait "contribuer à la relance du tourisme saharien et inciter les touristes étrangers à se rendre dans les régions de la perle du Tassili, Djanet, et la capitale de l'Ahaggar, Tamanrasset, et le

Grand Sud, en général". M. Hamdaoui a, à ce titre, mis en avant l'importance de promouvoir un véritable label touristique de la région mettant à profit les grands atouts naturels, uniques en leur genre dans le Sud algérien, avant de suggérer la généralisation de pareilles dessertes dans d'autres pays européens vers d'autres destinations du Sud du pays.

De l'avis du responsable de l'agence du tourisme et voyages "Ténéré" de Djanet, Mohamed Khirani, la desserte Paris-Djanet a contribué de manière significative à la relance du secteur du Tourisme dans la région, d'autant qu'elle a permis aux touristes étrangers de se rendre dans le Sud du pays sans escale.

Il a, à ce titre, estimé que cette démarche ouvre de larges perspectives de développement de la destination Sud conformément aux orientations de diversification des ressources économiques du pays.

Selon M. Khirani, l'ouverture de cette ligne directe s'avère "stratégique et fructueuse" dans la mesure où elle permettra à d'autres régions du Sud, Tamanrasset et Illizi notamment, d'en tirer profit.

La desserte Paris-Djanet, une démarche aux résultats encourageants

Constituant un atout pour le développement du tourisme dans la région, cette nouvelle desserte aérienne Paris-Djanet a donné lieu, depuis son lancement, à des résultats commerciaux "encourageants" à même d'inciter à l'ouverture d'éventuelles lignes en provenance et à destination d'autres villes françaises et algériennes, notamment du Sud du pays.

Dans ce cadre, le chef de département commercial à la Compagnie "Air-Algérie", Yacine Amiyer, a fait savoir que "l'apport commercial réalisé durant la saison dernière par le vol Paris-Djanet devrait inciter la compagnie à reconduire ce service pour cette saison, à consolider le tourisme saharien et à médiatiser, par conséquent, les différentes destinations touristiques du Sud du pays".

Pour sa part, le directeur de la communication à Air-Algérie, Amine Andaloussi, a, lors de l'accueil du premier contingent des touristes étrangers à l'Aéroport de Djanet, souligné que cette ligne aérienne de Djanet devrait être renforcée, en perspective, par d'autres dessertes.

M. Andaloussi a indiqué, à ce titre, que le pavillon national tend, à travers la programmation de ces lignes directes, à attirer les touristes vers ces destinations et, par conséquent, à promouvoir le tourisme saharien. Interrogés, de nombreux touristes en visite dans la ville de Djanet se sont dits "contents" d'atteindre la région directement sans passer par d'autres points d'escale, de découvrir le Tassili, de côtoyer les habitants, et d'admirer les atouts touristiques foisonnants de l'Algérie et les sites naturels de splendeur dans cette région classée parmi les lieux incontournables à visiter. La wilaya de Djanet avait accueilli, au titre de la saison touristique écoulée (2022/2023), pas moins de 5.335 touristes étrangers, représentant 37 nationalités étrangères, avec une tendance à la hausse, et plus de 21.000 touristes nationaux issus de différentes régions du pays, selon les données de la direction du Tourisme et de l'Artisanat.

R E.

TRAITEMENT HIVERNAL DES ARBRES FRUITIERS ET DES VIGNES

Une mesure préventive contre les maladies

Des spécialistes de la protection des végétaux ont affirmé, jeudi, que le traitement hivernal des arbres fruitiers et des vignes est une mesure préventive contre les maladies et une démarche visant à éviter l'utilisation abusive des pesticides. A ce propos, la directrice par intérim de la station régionale de protection des végétaux, Yasmina Bendaikha a souligné, en marge d'une journée d'études et de sensibilisation axée sur le thème de la taille des arbres et le traitement hivernal des arbres fruitiers et de la vigne, organisée au sein de cette station que, cette "démarche à caractère prophylactique est nécessaire, particulièrement en cette période durant laquelle la plante est en phase de dormance", soutenant que "cela constitue un moment propice pour entamer le traitement". Cette mesure vise, notamment, l'élimination des champignons et

les bactéries vivant sous l'écorce de l'arbre, en plus de le débarrasser d'autres parasites et surtout éviter de recourir à l'usage abusif des insecticides, a encore fait savoir la spécialiste. Intervenant devant une assistance nombreuse représentée par des professionnels de l'arboriculture fruitière et la viticulture, Mme Bendaikha a appelé ces derniers à adopter des mesures anticipatives en recourant à la taille des arbres et au croisement du sol avant de procéder au traitement hivernal. Cette approche est susceptible d'éviter à la filière 80% pathologies pouvant affecter les arbres fruitiers et à faire baisser à hauteur de 20%, voire à 30%, les coûts devant être induits par le traitement durant la période de printemps, a expliqué, de son côté, le président du conseil interprofessionnel de la filière viticole de la wilaya, Belayachi Mourad. Dans le même ordre d'idées,

M. Belayachi a fait savoir que les produits spécifiques utilisés dans le traitement hivernal des arbres fruitiers et de la vigne sont disponibles sur le marché en quantités suffisantes en exhortant, dans la foulée, les professionnels de cette filière à suivre scrupuleusement les itinéraires techniques à même de leur assurer d'engranger de meilleurs rendements et une production de qualité. Il a rappelé, dans ce contexte, que la filière viticole connaît dans la wilaya, ces dernières années, un intérêt accru de la part des investisseurs, notamment ceux ayant opté pour la technique dite "Pergola". De son côté, le président de l'association "Clémentine Misserghine", Khe-lil Bekhedda a soutenu que le traitement hivernal des agrumes et des arbres fruitiers en général, sont plus que nécessaires surtout en cette période marquée par des bouleversements climatiques et

un stress hydrique qui ont fortement impacté le monde rural. Le président de la chambre d'agriculture, Zeddami Houari a abondé dans le même sens, déclarant que la réalisation d'une production en quantité et en qualité est subordonnée au respect des normes techniques, tant sur le plan du traitement que sur celui de la préparation du sol. A noter que la superficie globale consacrée à l'arboriculture fruitière dans la wilaya est de 12.000 hectares dont 8.000 hectares réservés à la seule oléiculture. La rencontre a été organisée à l'initiative du conseil interprofessionnel des agrumes de la wilaya et de l'association "Clémentine Misserghine" en coordination avec la station régionale de protection des végétaux, sous la supervision de la direction des services agricoles (DSA) et de la chambre d'agriculture de la wilaya.

RAMADHAN ET FEUILLE DE ROUTE 2024

Le ministre du Commerce mobilise ses troupes

Lors d'une réunion nationale d'évaluation des cadres du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, présidée par le ministre du secteur, celui-ci a abordé les sujet principaux pour l'année en cours, à savoir l'approvisionnement, le contrôle, les exportations et la numérisation, et a demandé la mobilisation de toutes les forces de son secteur.

Par Reda Hadi

Cette rencontre a donc été consacrée à l'évaluation de la performance des directeurs régionaux et de wilayas du secteur avec un accent particulier sur la préparation du mois sacré de Ramadan et la définition de la feuille de route pour l'année 2024.

A l'entame de cette rencontre, le ministre Tayeb Zitouni a instruit les présents que la deuxième phase du recensement économique des entreprises productives sera lancée le 14 janvier et s'étalera jusqu'à la fin du 1er semestre 2024. Et ce en affirmant «la nécessité de recenser toutes les capacités productives et de veiller à réunir des données réelles et authentiques, le projet en question devant être soumis au Gouvernement pour son adoption dans la prise de décision».

S'agissant du mois du Ramadhan, il a également donné une série d'instructions aux cadres du secteur concernant l'approvisionnement des marchés, consistant essentiellement en la finalisation du plan national de distribution, préconisant la mention des prix structurels de chaque produit, «avant la fin janvier 2024».

Il a souligné, en outre, la nécessité d'élaborer un plan national du réseau de distribution des produits de large consommation, avec la mention des prix appliqués pour chaque produit à tous les niveaux (producteur ou importateur, distributeur, commerçants de gros ou de détails), et ce «avant le 15 février 2024», a-t-on ajouté.

Pour remédier définitivement au problème des perturbations, M. Zitouni a instruit les directeurs de wilayas de se doter d'un registre portant la liste des distributeurs de tous les produits de large consommation avec leurs coordonnés, en sus de suivre le circuit de distribution et le niveau des stocks pour chaque produit.

Il n'en demeure pas moins que durant ce mois béni et particulier, il faut impérativement observer un suivi rigoureux sur le terrain de l'opération de distribution des viandes importées et le respect du prix fixé par l'Etat (1.200 DA), outre le suivi de la traçabilité des produits et des structures du prix, de l'importateur jusqu'au boucher.

Concernant les préparatifs du mois de Ramadhan, le ministre a donné des instructions pour entamer l'opération, avec la mise en place d'un programme d'approvisionnement propre à chaque wilaya et définir les ressources d'approvisionnement et leur emplacement.

Il demeure que le mois de Ramadhan, est un moment spécifique, et qu'à cela, il est important de s'y préparer. Dans ce thème, le ministre a insisté également sur l'élaboration du programme des expositions de proximité dédiées au mois de Ramadhan, au moins 15 jours avant le début du mois sacré, et ce, en coordination avec les walis et les chambres de Commerce «pour attirer le plus grand nombre possible de commerçants», avec l'organisation d'expositions à travers toutes les wilayas pour la vente au rabais. Aussi, a-t-il souligné l'importance de

redoubler d'efforts pour assurer l'abondance des divers produits de large consommation, appelant les gestionnaires du secteur à être «conscients» de leur rôle dans ce domaine et soucieux de l'exercer pleinement dans afin de répondre aux aspirations des citoyens.

Numérisation du secteur

Concernant le commerce extérieur, le ministre a appelé à la réactivation du rôle de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie en améliorant ses performances et en intensifiant les activités liées aux opérateurs économiques. Le ministre a demandé qu'une étude analytique soit menée sur les marchés étrangers qui offrent des opportunités aux produits algériens. Une analyse devant être mise à des exportateurs nationaux. À cet égard, le ministre a donné instructions pour achever le plan national de numérisation du secteur du commerce et des organismes sous tutelle. Les travaux devant être entamés au début du mois de mars 2024.

En parallèle, il est question de la création d'un guide électronique de contrôle pour assurer une application uniforme des procédures, ainsi que la digitalisation du processus d'étude des demandes de soutien inscrites dans le cadre du Fonds Spécial de Soutien à l'Exportation (FSPE) et du lancement de ses travaux. Pour lutter contre la fraude, le ministre préconise la numérisation du fichier national des « fraudeurs » avant la fin du mois en cours.

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

L'inflation à 9,4% en novembre 2023

Alger, l'indice brut des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,5% en novembre 2023 par rapport au mois précédent. Cette tendance à la hausse intervient après une baisse de 0,5% observée au mois précédent, indique l'Office national des statistiques (ONS) dans sa dernière note sur l'Indice des prix à la consommation du mois de novembre 2023. Il y a lieu de rappeler que le même mois de l'année écoulée s'est caractérisé par une baisse modérée de 0,2% (novembre 2022 par rapport à octobre 2022).

En effet, l'ensemble des catégories de produits contribue à ce résultat. Les prix des biens alimentaires enregistrent une augmentation de 0,2%, expliquée essentiellement par la hausse des prix des produits agricoles frais qui affichent un taux de +0,5%.

Hormis les légumes qui se distinguent par une baisse de près de 17,4%, les prix du reste des produits ont progressé, notamment la viande de poulet (+15,8%), la pomme de terre (+12,7%) et les poissons (+12,4%). En revanche, les prix des biens alimentaires industriels révèlent une légère baisse de 0,1%. Par ailleurs, les prix

des produits manufacturés traduisent une hausse de 0,9%. « Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre, pour ce mois de novembre 2023, une hausse de 1,2% par rapport au mois précédent. Au mois de novembre 2023 et par rapport au même mois de l'année 2022, la variation des prix à la consommation est de +8,9%. Le rythme d'inflation annuel (décembre 2022 à novembre 2023 / décembre 2021 à novembre 2022) est de +9,4%», précise l'ONS dans son document.

Au mois de novembre 2023 et par rapport au mois précédent, l'indice général des prix à la consommation, au niveau national enregistre une hausse de 0,3%. Les prix des biens alimentaires observent une légère baisse de 0,1%, ajoute la même source. Dans le détail, les prix des biens alimentaires enregistrent une hausse modérée de 0,2% en novembre 2023 par rapport au mois précédent qui s'est caractérisé par une baisse de 1,2%. Ce résultat (+0,2%) est induit par l'augmentation des prix des produits agricoles frais (+0,5%). En effet, des augmentations plus ou moins importantes sont relevées essentiellement pour la viande de poulet (+15,8%), la pomme de terre (+12,7%) et à

un degré moindre la viande et abats de mouton (+1,9%). Par ailleurs, les légumes, inscrivent une baisse de 17,4%.

En revanche, les prix des produits alimentaires industriels affichent une faible baisse de 0,1%, émanant essentiellement du recul des prix des légumes secs (-3,4%). En novembre 2023 et par rapport à novembre 2022, l'évolution globale des prix des biens alimentaires enregistre une variation de +12,3%. Les prix des produits agricoles frais affichent une hausse de 19,5% avec un taux de +56,5% pour la viande de poulet et +27,6% pour la viande et abats de mouton. Pareillement, les prix des produits alimentaires industriels enregistrent une augmentation de +4,9% avec un taux de +18,2% pour le café thé et infusion.

Concernant les produits manufacturés non alimentaires et services, en novembre 2023 et par rapport au mois précédent, les prix de ces produits ont observé des hausses respectives de 0,9% et 0,5%. En novembre 2023 et par rapport au même mois de l'année précédente, la variation des prix des produits manufacturés est de +7,1%, celle des services est de +3,4%.

R E.

FORAGE DE PUIITS

Plus de 13.000 avis favorables émis en 2023

L'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) a accordé, de janvier à novembre 2023, plus de 13.000 avis favorables pour le forage de puits à l'échelle nationale, la plupart étant destinés principalement à l'irrigation agricole et à l'usage industriel, en attendant l'octroi des autorisations définitives de forage par les wilayas concernées, selon le Directeur de cette instance, Hocine Ben Moufouk qui a souligné l'importance de ces puits comme alternatives pour faire face à la pénurie d'eau.

Dans une déclaration à l'APS, M. Ben Moufouk a indiqué que durant la période allant du 01 janvier au 30 novembre 2023, un avis favorable a été accordé pour 13.501 dossiers relatifs à l'obtention d'autorisation de forage de puits sur 18.000 dossiers examinés, et ce après vérification de la disponibilité des ressources hydrauliques nécessaires dans la région à exploiter, tandis que le reste des dossiers ont été rejetés pour insuffisance de ressources hydriques ou par souci de préserver les zones protégées.

Par ailleurs, plus de 60.000 dossiers ont été validés depuis la création du guichet unique fin 2021 qui regroupe l'ANRH, l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), ainsi que des représentants des secteurs de l'Environnement, de l'Agriculture et du Développement rural et de l'Irrigation. Dans ce cadre, le guichet unique procède à l'examen et à l'évaluation des dossiers avant de les valider et de les transmettre aux wilayas concernées qui délivreront les autorisations définitives de forage « dans un délai d'un mois ».

Le responsable a, en outre, mis en avant l'importance de ces puits en tant que « stratégie alternative face aux ressources hydrauliques limitées et à la pénurie d'eau », rappelant le recensement général « toujours en cours » de tous les puits à l'échelle nationale.

En ce qui concerne les « Fougara », classées patrimoine matériel national en tant que « système traditionnel de partage d'eau dans les oasis des wilayas du sud-ouest », M. Ben Moufouk a fait savoir qu'il existe au total 2.364 fougara à travers le pays, qui ont été numérotées afin de les protéger et de les préserver en tant que patrimoine hydraulique ».

Evoquant la consommation nationale des ressources en eau, M. Ben Moufouk a révélé que « le volume d'eau potable consommé au niveau national a atteint plus de 3 mds m3 durant la période allant de janvier à novembre 2023, sachant que 50 % de cette ressource provient de sources d'eau souterraines ».

«La production nationale d'eau, qui s'élève à près de 11 mds m3/an, est répartie sur 3,4 mds m3 d'eau potable, 600 millions de m3 pour l'usage industriel et près de 7 mds m3 destinés à l'usage agricole », a-t-il ajouté.

Synthèse R E.

EL-OUED

Vers le raccordement de plus de 1.280 exploitations agricoles au réseau d’électricité

Pas moins de 1.285 exploitations agricoles réparties sur cinq communes de la wilaya d’El-Oued seront raccordées au réseau d’électricité, au titre du programme de généralisation de l’électrification agricole, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la Société nationale de l’électricité et du gaz (Sonelgaz). Ces opérations s’inscrivent dans le cadre de la poursuite des efforts déployés par le ministère de l’Agriculture et du Développement rural en coordination avec les collectivités locales pour la promotion de l’agriculture saharienne, a déclaré le chargé de la communication à la direction de Sonelgaz à El-Oued, Habib Meslem. Dans un premier temps, quelque 490 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d’électricité en décembre dernier, à la faveur d’un réseau électrique s’étendant sur 135 km, entre moyenne et basse tension (MT et BT) et 134 transformateurs électriques terrestres et aériens, a-t-il fait savoir. Et d’ajouter que 795 exploitations agricoles vont bénéficier, au cours du premier trimestre 2024, du raccordement électrique, grâce à la réalisation d’un réseau de plus de 200 km (MT et BT) et de 224 transformateurs électriques. Une enveloppe financière estimée à un (1) milliards de DA, avec un apport de la Sonelgaz de 260 millions de DA, a été consacrée à la réalisation de ce programme de développement, dont des opérations ont déjà été achevées et d’autres sont en cours d’exécution, a poursuivi M. Meslem. Le chef de l’exécutif local, Saïd Akhrouf a, dans une déclaration à la presse, indiqué que des instructions ont été données aux commissions techniques chargées de l’électrification des exploitations agricoles, pour le recensement des exploitations n’ayant pas bénéficié de l’électricité, devant être prises en charge graduellement, lors des prochains projets de raccordement au réseau d’électricité. 3.497 exploitations agricoles dans la wilaya d’El-Oued, ont été raccordées au réseau d’électricité, durant les quatre dernières années, selon les données de la Sonelgaz. Ces opérations ont porté sur la réalisation d’un réseau de 515 km et l’installation de 515 transformateurs électriques, a-t-on ajouté de même source.

MILA

Plus de 5.000 logements distribués en 2023

Pas moins de 5.163 logements, toutes formules confondues, ont été distribués dans la wilaya de Mila durant l’année 2023, selon des informations recueillies auprès des responsables locaux du secteur de l’Habitat.

Selon ces sources, ces 5.163 unités, distribuées dans différentes communes de la wilaya, sont réparties, notamment, entre logements location-vente (2.160 unités), logements publics locatifs (1.102), en plus de 1.304 aides à l’habitat rural. Le chef de service à la direction de wilaya du logement, Ali Ketman, estimant "significatifs" les quotas distribués, en diverses occasions, au cours de l’année 2023, a indiqué qu’il s’agit-là du résultat de "l’intensification des efforts des pouvoirs publics pour surmonter les obstacles qui freinaient la réalisation des projets" et pour "accélérer le rythme des différents chantiers", permettant ainsi à de nombreux demandeurs de logement de recevoir leur habitation après la réception de 3.180 unités qui se sont ajoutées aux logements livrés auparavant. L’intervention des pouvoirs publics, représentés par le wali de Mila, Mostafa Koreïch, qui, selon la même source, exerçait un suivi continu des différents projets d’habitat "a eu un impact important sur le règlement des nombreux problèmes qui ont retardé l’achèvement et la livraison des logements à travers de nombreux sites, en particu-

lier les sites de logements sociaux participatifs et de logements promotionnels aidés". Les rencontres de terrain qui ont réuni, tout au long de 2023, les autorités locales et les promoteurs immobiliers ont permis, selon la même source, de déterminer "avec exactitude" l’ensemble des obstacles qui empêchaient la livraison de logements à leurs souscripteurs "pendant plus d’une décennie", malgré le "quasi-achèvement" des travaux d’un grand nombre d’habitations. Selon M. Ketman, des solutions ont pu être trouvées, favorisant la relance des travaux et la livraison d’un nombre "important" d’unités à travers plusieurs sites, notamment les deux sites de 105 et 84 logements sociaux participatifs à Mila, et les sites de 50 logements promotionnels aidés à Grarem-Gouga et 50 autres de la même formule à Teleghma. Le projet de 242 logements Cnep-Immo à Ferdjoua a également été livré après réhabilitation des logements endommagés sur ce site et réalisation des aménagements extérieurs. Un bénéficiaire d’un logement sur ce site, M. Abdelali Kechacha, a fait part à l’APS de sa "longue attente" et de ses nom-

breuses démarches pour pouvoir occuper son logement pour lequel il avait souscrit en 2006, avant l’intervention des autorités locales qui ont réussi à venir à bout du problème. S’agissant des projets lancés au cours de l’année 2023, ils ont trait, selon M. Ketman, à 1.986 logements de différentes formules, dont 1.071 unités location-vente, au chef-lieu de wilaya, pour lesquelles un terrain d’assiette a pu être trouvé, permettant ainsi de prendre en charge les souscripteurs restants de cette formule d’habitat (AADL-2) dans la wilaya. Les logements distribués au cours de l’année 2023 ont permis de ramener le taux moyen d’occupation par logement (TOL) à 4,37 personnes au sein d’un parc d’habitations comprenant 209.676 unités, selon M. Ketman.

Des programmes importants adaptés à la spécificité des régions

Dans le souci de répondre aux besoins exprimés par la population locale, désireuse de vivre selon ses habitudes et sa culture propre, la wilaya de Mila a fait inscrire, en 2023, un programme, le premier du genre

à destination des communes des hauts plateaux, de lotissements sociaux comprenant 1.000 lots à travers les communes de M’chira, de Tadjenanet et d’Ouled Khlouf. La wilaya a aussi bénéficié de 2.000 aides au logement rural, distribuées à 32 communes pour être attribuées aux demandeurs éligibles à cette formule d’habitat et souhaitant se stabiliser dans leurs zones rurales, en plus de d’un programme de 300 logements publics locatifs et de 320 logements promotionnels aidés. Malgré les progrès notables enregistrés en matière d’habitat, les autorités locales ne relâchent pas leurs efforts pour améliorer le cadre de vie des citoyens et répondre à leurs besoins, y compris l’attribution d’un logement décent, situé à proximité des différents équipements. Les services locaux s’activent à l’heure actuelle, selon la même source, à dégager des poches foncières destinées à accueillir des programmes futurs d’habitat dans l’optique de répondre, au mieux, aux besoins qui continuent d’être exprimés par la population de la wilaya de Mila.

GHARDAÏA

3000 têtes bovines vaccinées contre la fièvre aphteuse

Pas moins de 3.000 têtes bovines ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris, jeudi, auprès de l’Inspection vétérinaire relevant de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette opération de vaccination généralisée et gratuite du cheptel bovin, entamée en fin décembre dans le cadre des initiatives proactives de prévention contre la dite zoonose "fièvre aphteuse", a touché à ce jour les vaches laitières, les taureaux géniteurs et les génisses, de quelque 87 éleveurs afin de renforcer et de consolider l’immunité du patrimoine animalier de la wilaya, a précisé à l’APS, l’inspecteur vétérinaire de la wilaya, Tarek Rezoug. Cette campagne de vaccination anti fièvre aphteuse, se déroule dans de bonnes conditions sur l’ensemble du territoire de la wilaya, a affirmé l’inspecteur vétérinaire soulignant que cette opération est réalisée

"exclusivement" par les 22 docteurs vétérinaires fonctionnaires de la DSA. Et d’ajouter que des investigations et prospections quasi quotidiennes sont organisées par les services vétérinaires à travers les étables et exploitations agricoles pour déceler les indices ou symptômes évocateurs de cette maladie virale, extrêmement contagieuse qui touche les bovins, ovins, caprins, et non transmissible à l’homme, a assuré M. Rezoug. Il a fait observer qu’un dispositif préventif de veille sanitaire et d’alerte des épizooties notamment la fièvre aphteuse est en vigueur dans les communes de la wilaya, suite à l’apparition de cas suspect dans certaines wilayas du pays. Un réseau de veille sanitaire et d’alerte permanent contre cette épizootie a été renforcé à titre préventif dans les différentes localités de la wilaya de Ghardaïa réputée comme "bassin laitier du Sud du pays" depuis l’apparition de cas suspect dans cer-

taines wilayas du pays. Pour rappel, un arrêté du wali de Ghardaïa visant à protéger le cheptel de la wilaya a été promulgué et porte sur une restriction des déplacements des animaux, l’interdiction des lieux de rassemblement des animaux sensibles à la maladie (bovins, ovins et caprins) tels les marchés à bestiaux, la veille au respect de la réglementation sanitaire et les règles d’hygiène dans les exploitations agricoles, les étables et les écuries, a précisé l’inspecteur vétérinaire de la wilaya. Ces mesures visent essentiellement à protéger le cheptel bovin de la wilaya estimé à 4.000 têtes contre la contamination dont les répercussions socioéconomiques sont considérables notamment dans le secteur agricole, a précisé M. Rezoug assurant qu’aucun cas de fièvre aphteuse n’a été décelé à ce jour dans la wilaya de Ghardaïa.

MOSTAGANEM

179 autorisations accordées pour le forage de puits destinés à l’irrigation agricole

Pas moins de 179 autorisations ont été accordées en 2023 pour l’exploration des eaux souterraines et le forage des puits destinés à l’irrigation agricole et l’élevage dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des ressources en eau. Ces mesures exceptionnelles visant à préserver les arbres fruitiers et à soutenir certaines filières agricoles concernent les producteurs d’agrumes, de grenadiers, d’oliviers et de la semence de pommes de terre, ainsi que les fermes d’élevage de bovins et d’aviculture. Les autorisations ont été accordées pour l’exploration des eaux souterraines à des fins d’ir-

rigation agricole et d’élevage (170 permis) et à des fins d’investissement et d’exploitation industrielle (9 permis), à l’issue d’une étude approfondie par l’Agence nationale des ressources en eau et l’Agence du Bassin hydrographique d’Oran "Chott Chergui", a-t-on précisé. La direction des ressources en eau envisage la réalisation du périmètre agricole irrigué de la plaine de Mostaganem, ce qui permettra d’augmenter les superficies irriguées dans la wilaya de 45.000 hectares actuellement à 60.000 ha après la fin du projet et contribuera à alléger la tension sur les eaux souterraines affectées ces dernières années

suite à la faible pluviométrie. La première partie du périmètre agricole irrigué de la plaine de Mostaganem permettra d’exploiter 6.000 ha de terres agricoles sur 15.300 ha programmés dans le cadre de ce projet d’une valeur de 7,5 milliards DA. Parallèlement à ce projet, la même direction a élaboré un plan visant à maintenir le niveau de la nappe phréatique en rationalisant la consommation d’eau des puits et en diversifiant les sources et les ressources en eau, qui comprennent désormais des barages (Kramis, Chlef et Karrada), de l’eau desalée (station Sonacter) et l’eau traitée destinée à l’irrigation agricole, selon la même source.

SANS RÉGULATION

Des crises bancaires à répétition

Lors d’une conférence, organisée conjointement par LVSL et l’institut de la Boétie, les économistes Laurence Scialom et Dominique Plihon se sont exprimés sur la crise bancaire du printemps dernier.

Par Alessandro Ferrante

Les conclusions sont claires : cette crise marque un nouvel échec pour le cadre macroprudentiel mis en place après la crise de 2007-2009 et désavoue une nouvelle fois le secteur bancaire et financier. Dans ce contexte, les deux économistes plaident pour des réformes profondes afin de contraindre les marchés financiers à s’articuler autour de la transition écologique.

Le 9 mars 2023, la Silicon Valley Bank, spécialisée dans le secteur technologique, subit une panique bancaire et se retrouve en situation d’illiquidité, c’est-à-dire qu’elle n’est plus capable de faire face aux demandes de retraits bancaires de la part ses clients. Cette situation d’illiquidité est interdite par la loi, ce qui pousse la FDIC – l’agence fédérale américaine qui assure les dépôts bancaires – à en prendre le contrôle le 10 mars afin de liquider la banque. Deux jours plus tard, Signature Bank, une banque basée à New-York et ayant des liens avec le secteur des crypto-monnaies passe également sous contrôle de la FDIC suite à un nouveau retrait massif de la part de ses déposants. En parallèle, en Europe, la banque Crédit Suisse, considérée comme présentant un risque systémique, subit également une panique de ses actionnaires et de ses déposants suite à la déclaration du 13 mars de son principal actionnaire, la Saudi National Bank, sur sa non-participation à une éventuelle recapitalisation de la banque helvétique. Déjà minée par de multiples scandales financiers, Crédit Suisse est finalement rachetée par UBS, la première banque du pays, sous la supervision des autorités suisses le 19 mars.

Dans un premier temps, ces crises peuvent s’expliquer par des éléments qui sont spécifiques aux institutions mises en cause. On peut citer, par exemple, l’exposition exacerbée à des secteurs précis de la part de certaines banques. Un autre facteur spécifique réside dans le pourcentage de dépôts non-assurés. Parmi les éléments plus transversaux qui permettent de comprendre cette crise, il y a évidemment les hausses répétées des taux directeurs¹ des banques centrales. Cette situation a mis en difficulté les banques au niveau de leurs passifs et de leurs actifs. Premièrement, du côté de leurs passifs, certaines banques ont vu leurs dépôts diminuer au profit de concurrents comme les Money Market Funds, qui sont des fonds d’investissements concentrés sur des actifs de court terme et qui offrent une très grande liquidité², car ils étaient capable d’offrir des taux plus avantageux. Cette diminution de la taille des dépôts crée des pressions de liquidité et de solvabilité. Donc, les banques qui sont sous pressions du côté de leur passif, doivent y faire face notamment en vendant des actifs. Sauf que ces actifs, et plus particulièrement les obligations, perdent de la valeur avec la remontée des taux d’intérêts³. Plus l’obligation se caractérise par une échéance longue, plus elle est exposée à la remontée des taux. La Silicon Valley Bank était particulièrement exposée à ce genre de risques, car elle détenait une part importante de bons du trésor avec des maturités élevées achetés les années précédentes.

Un cadre macroprudentiel insuffisant
Dans ce contexte, Laurence Scialom demeure très prudente quant à la potentielle fin de cette séquence. Elle rappelle que durant la crise financière 2007-2008, les autorités et les régulateurs tentaient de rassurer le public en affirmant que la situa-

tion était sous contrôle suite aux faillites de IKB en Allemagne et de Northern Rock en Grande-Bretagne durant l’été 2007. Pourtant, en mars 2008, le système financier subit une nouvelle déflagration avec le sauvetage de Bear Stearns par JP Morgan Chase. Cette intervention a momentanément rassuré les esprits, mais le calme n’a pas duré. En septembre 2008, la faillite de Lehman Brothers a eu un impact dévastateur, s’accompagnant de la chute de Fannie Mae et Freddie Mac, ainsi que de la nationalisation de l’assureur AIG. Ces événements rappellent l’importance de ne pas sous-estimer les risques actuels et de tirer un bilan lucide sur le situation bancaire et financière post-2008. D’autant plus que durant la crise financière de 2020, le système financier aurait pu s’effondrer sans les liquidités massives pourvues par les banques centrales.

Selon l’économiste, l’instabilité bancaire du printemps 2023 met en évidence une vulnérabilité structurelle vis-à-vis des risques de liquidité, liée à leur modèle de bilan. En effet, leur passif présente une échéance nettement plus courte que leur actif, ce qui les expose rapidement à des crises de liquidité nécessitant la liquidation d’actifs, pouvant potentiellement déboucher sur une insolvabilité. Cette fragilité est exacerbée à l’ère numérique, où les sorties massives de dépôts sont devenues plus fréquentes. Par conséquent, la confiance, qui régit les mouvements de dépôts, devient un élément crucial dans ce contexte. Elle rappelle également que les indicateurs de stabilité financière issus de Bâle III ne sont pas suffisants. Par exemple, Crédit Suisse dépassait largement les ratios clés du régime macroprudentiel en place⁴. En ce sens, Laurence Scialom plaide pour une focalisation accrue sur le ratio de levier, qui rapporte le montant des fonds propres (Tier 1) au total des actifs non pondérés du risque de la banque. Ce paramètre offre une mesure cruciale de la capacité des banques à absorber des pertes sur la valeur de leurs actifs, et il est révélateur que de nombreuses grandes banques systémiques n’affichent que des ratios de levier oscillant entre 5 et 6 %. Ce constat met en évidence le risque que représenterait une chute de la valeur de leurs actifs du même ordre, les rendant potentiellement insolubles. Laurence Scialom souligne également que, malgré les mécanismes de résolution de faillite bancaire inscrits dans la directive européenne de 2014, de nombreuses banques ont dû bénéficier d’injections publiques ces dernières années pour éviter des défaillances. Sur les six dernières faillites bancaires depuis 2015, cinq d’entre elles ont nécessité des renflouements financés par les contribuables, contournant ainsi l’objectif initial de la directive européenne visant à empêcher de tels sauvetages (bail-out). Seule la Banco Popular en Espagne a respecté la procédure de bail-in prescrite par la directive. Il est également important de noter que la transposition des accords de Bâle III en droit européen n’est toujours pas achevée, ce qui crée des lacunes dans la réglementation macroprudentielle dans un contexte de fragilité financière, comme celui que nous avons connu récemment au printemps dernier. La perspective d’une application partielle de la réglementation financière en Europe pourrait ébranler la confiance des investisseurs dans les banques européennes.

Banques centrales : apprenties sorcières ?
Les crises bancaires du printemps dernier font également suite à des erreurs com-

mises par les banques centrales, selon Dominique Plihon. La première erreur majeure évoquée concerne la politique monétaire de montée brutale des taux d’intérêt, en particulier aux États-Unis. Il souligne que les taux directeurs sont passés de 0 % à 5 % en un an, une décision prise au nom de la lutte contre l’inflation. Cependant, il estime que cette politique monétaire était inadaptée car l’inflation actuelle n’est pas principalement due à une injection excessive de liquidités dans l’économie, ni à des hausses salariales débridées. L’inflation actuelle est plutôt le résultat de facteurs structurels liés à la chaîne d’approvisionnement, aux perturbations causées par la crise sanitaire mondiale et aux marges bénéficiaires élevées des entreprises. Il soutient que la politique monétaire ne peut pas résoudre efficacement ce type d’inflation et que d’autres mesures, telles que des politiques budgétaires et fiscales ciblées, sont plus appropriées pour contrôler l’inflation.

La deuxième erreur mise en avant par l’économiste concerne le manque d’attention portée à la stabilité financière par les banques centrales. Il estime que les autorités monétaires ont sous-estimé l’impact de leur politique monétaire sur la stabilité financière et que la montée brutale des taux d’intérêt a créé un risque de crise bancaire. Une leçon cruciale qui aurait dû être retenue à la suite de la crise de 2007-2008 est que la stabilité monétaire et la stabilité financière sont inextricablement liées. En d’autres termes, lorsqu’un problème de stabilité monétaire survient, il doit être traité, mais l’utilisation d’outils monétaires ne constitue pas nécessairement la solution appropriée, car cela engendre immédiatement des préoccupations en matière de stabilité financière. Plus précisément, il explique que de nombreuses banques ont accumulé d’importants portefeuilles d’obligations, tant publiques que privées, pendant la période de taux bas. Lorsque les banques centrales ont décidé d’augmenter les taux, la valeur de ces portefeuilles a chuté, entraînant des pertes potentielles pour les banques. Bien que ces pertes soient latentes et non réalisées, elles représentent un risque potentiel pour la stabilité financière si les banques sont contraintes de vendre massivement ces actifs dépréciés.

L’action des banques centrales, notamment lors des opérations de quantitative easing, alimente le rôle dominant des banques systémiques au sein du système financier et nourrit l’aléa moral sous l’injonction du Too Big To Fail. Enfin, l’ancien porte-parole d’Attac France souligne une erreur majeure : le non traitement des risques substantiels portés par les banques systémiques, qui avaient pourtant été clairement identifiés après la crise de 2007-2008. En mettant en œuvre leurs politiques monétaires, les banques centrales ont contribué à la consolidation du pouvoir au sein du secteur bancaire. À titre d’exemple, lors des faillites de banques de taille moyenne aux États-Unis et de Crédit Suisse consécutives à l’augmentation des taux d’intérêt, les banquiers centraux ont activement encouragé le rachat de ces banques par des banques systémiques telles que JP Morgan ou UBS. Plus structuellement, l’action des banques centrales, notamment lors des opérations de quantitative easing, demeure indiscriminé et inconditionnel et ne permet pas de réduire le risque systémique associé aux grandes banques. Il alimente le rôle dominant des banques systémiques au sein du système financier et nourrit l’aléa moral sous l’in-

jonction du Too Big To Fail. En parallèle, cette concentration au sein du secteur bancaire permet également de développer un lobby extrêmement efficace qui explique l’inertie qui caractérise la réglementation financière et le retard dans la mise en œuvre des accords de Bâle III.

La finance au service la transition écologique
Dans leurs interventions respectives, ces deux spécialistes en économie financière ont conclu sur le besoin impératif de contraindre le système financier à soutenir la mise en œuvre de la transition écologique. Les besoins de financement de la transition écologique, évalués à 64 milliards d’euro par an pour la France, ne pourront se faire exclusivement via des investissements publics. Dans une vision similaire à celle développée par Cédric Durand dans un article récent, la crise du printemps 2023, et plus généralement le contexte de resserrement monétaire, offre l’opportunité de remettre en question la prépondérance des banques systémiques et de restructurer le système bancaire sur fond de transition écologique. Pour cela, Dominique Plihon insiste sur le besoin de séparer les banques de détail et les banques d’investissement et de mettre fin aux banques universelles. Cela permettrait de réduire le taille des banques systémiques, qui sont devenues des conglomérats financiers à cheval sur tous les métiers de la finance et d’orienter les banques de détail vers le financement du tissu productif. Il va même plus loin et propose de les soumettre au contrôle social, c’est à dire un mode de gouvernance des banques dans lesquelles vous avez des parties prenantes incluant les salariés, les usagers, les collectivités publiques, et bien sûr les actionnaires. Ces banques seraient ensuite intégrées dans un pôle public bancaire, déjà plus ou moins existant en France via la Banque Postale et d’autres structures, qui aurait pour fonction de financer les secteurs jugés prioritaires. Le système bancaire reviendrait ainsi à son rôle de financement de l’économie et du financement du système productif. De son côté, Laurence Scialom insiste sur l’importance de prendre en compte l’exposition des banques aux risques financiers climatiques dans les indicateurs macroprudentiels. Dans un scénario de transition écologique accélérée ou une innovation technologique majeur, l’exploitation de certains appareils productifs et d’infrastructures liées aux énergies fossiles pourrait cesser sans que les banques puissent récupérer leurs investissements. Or, leur modèles financiers reposent sur un amortissement complet de ces investissements. Il est également important de noter que les actifs adossés aux fossiles ne concerne pas seulement les actions de grandes compagnies pétrolières, mais tout un tissu productif articulé autour des énergies fossiles. Cette cascade d’activités qui risque à terme un effondrement de leur valeur pourrait fortement déstabiliser le système financier. À cet égard, elle propose de mettre en place des ratios de levier sectoriels. Par exemple, lorsque les banques financent de nouvelles activités d’exploration pétrolière, elles devraient maintenir un ratio de levier de 100 %, ce qui dissuaderait de telles opérations. De plus, pour les positions existantes, elles pourraient être contraintes de maintenir un ratio de levier plus élevé, peut-être de 20%, les obligeant ainsi à désinvestir progressivement du secteur des énergies fossiles.

Source : LVSL.FR

**L'EFFONDREMENT
DU TOURISME EN
ISRAËL APRÈS SES
BOMBARDEMENTS
CONTRE GAZA****Un déclin de 82% !**

L'industrie du tourisme se remettait de l'effondrement provoqué par la pandémie de Covid-19 jusqu'en octobre, mais le nombre de touristes étrangers a connu une baisse rapide après le 7 octobre. Au total, 3 millions de touristes ont visité Israël en 2023, selon Reuters.

Décembre a été le pire mois de l'année en termes de nombre de touristes, atteignant seulement 52 800, alors qu'Israël recevait plus de 300 000 touristes par mois pendant plusieurs mois plus tôt dans l'année, soit une baisse de 82,4 %.

**AFFECTÉ PAR LA
HAUSSE DES PRIX
DES DENRÉES
ALIMENTAIRES****Le taux d'inflation
moyen en Tunisie
s'élèvera à 9,3% en
2023**

L'Institut gouvernemental tunisien des statistiques a indiqué que le taux d'inflation moyen dans le pays s'est élevé à 9,3% en 2023, contre 8,3% en 2022, affecté par la hausse des prix des produits alimentaires.

Selon Reuters, l'institut a expliqué dans un communiqué que l'inflation en décembre sur une base annuelle a atteint 8,1%, contre 8,3% le mois précédent. Le mois dernier, la Banque centrale de Tunisie a maintenu le taux d'intérêt directeur inchangé à 8%, ajoutant que cette décision contribuerait à réduire davantage les pressions inflationnistes. L'inflation en Tunisie a atteint environ 8,6% en octobre, 9% en septembre et 9,3% en août.

ALORS QUE LES TENSIONS S'ACCROISSENT AU MOYEN-ORIENT

Les prix du pétrole bondissent d'environ 2 %

Les deux indices de référence sont en passe de terminer la première semaine de l'année sur une note positive.

Les prix du pétrole ont augmenté de plus d'un dollar, alors que le secrétaire d'État américain Anthony Blinken se prépare à se rendre au Moyen-Orient pour tenter de contenir les tensions régionales qui font rage. Les contrats à terme sur le brut Brent ont augmenté de 1,17 \$, soit 1,51%, à 78,76 \$ le baril. Les contrats à terme sur le brut West Texas Intermediate aux États-Unis ont augmenté de 1,53 \$, ou 2,12 %, à 73,72 \$.

Les deux pétroles bruts de référence ont récupéré la quasi-totalité des pertes subies, jeudi, lorsque les prix de règlement ont enregistré une baisse après une séance volatile en raison d'une forte hausse hebdomadaire des stocks d'essence et de distillats.

Les deux indices de référence sont en passe de terminer la première semaine de l'année sur une note plus élevée, après avoir presque récupéré leurs pertes de jeudi en raison de fortes augmentations des stocks américains d'essence et de distillats.

Le rebond des prix sert à "rappeler les risques croissants dans les tensions au Moyen-Orient", a déclaré Tamas Varga, analyste chez PVM.



Maersk (MAERSKb.CO) a annoncé qu'elle détournerait tous les navires de la mer Rouge dans un avenir prévisible, avertissant les clients des perturbations. Alors que la menace de conflit continue de s'étendre, Blinken devrait se rendre au Moyen-Orient pour une tournée d'une semaine, a indiqué le Département d'État. Un porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères a déclaré que le risque d'escalade à la frontière entre Israël et le Liban était « malheureusement bien

réel».

Les investisseurs surveillent également les données macroéconomiques pour savoir quand les réductions des taux d'intérêt pourraient commencer, car une réduction des emprunts pourrait stimuler la croissance économique et accroître la demande de pétrole. Le procès-verbal de la réunion de la Banque centrale américaine ne fournit aucune indication directe sur le moment où les baisses de taux d'intérêt pourraient commencer.

La baisse des taux d'intérêt réduit les coûts d'emprunt des consommateurs, ce qui pourrait stimuler la croissance économique et la demande de pétrole.

Les inquiétudes concernant les approvisionnements se sont accrues en raison de l'évolution de la situation au Moyen-Orient.

L'inflation dans la zone euro a augmenté en décembre et pourrait continuer à augmenter début 2024, ce qui atténuerait la pression sur la Banque centrale européenne pour qu'elle commence à réduire les taux d'intérêt.

La dernière réunion de la Réserve fédérale américaine a donné le sentiment croissant que l'inflation est sous contrôle et a soulevé des inquiétudes quant aux risques qu'une politique monétaire « trop restrictive » pourrait faire peser sur l'économie.

Toutefois, des données officielles publiées vendredi dernier ont montré que les employeurs américains ont embauché plus de travailleurs que prévu en décembre et augmenté les salaires, ce qui pourrait freiner les attentes de la Réserve fédérale quant à une baisse immédiate des taux d'intérêt.

POUR STIMULER LE TOURISME DE CROISIÈRE EN ÉGYPTE

Signature d'un accord entre AD Ports Group et l'Autorité portuaire de la mer Rouge

Abu Dhabi Ports Group a signé un accord de concession de 15 ans avec l'Autorité portuaire de la mer Rouge (RSPA) pour exploiter et gérer trois terminaux de croisière dans les ports de Safaga, Hurghada et Charm el-Cheikh.

L'accord comprend également la rénovation du terminal de Charm el-Cheikh, visant à améliorer l'expérience du tourisme de croisière en Égypte.

Un accord de concession définitif devrait être conclu au premier trimestre 2024, sous réserve des approbations réglementaires.

L'accord de concession a été paraphé, au Caire, en présence du ministre égyptien des Transports, Kamel El Wazir, par le président de la RSPA, Mohamed Abdel Rahim, PDG régional d'AD Ports Ahmed al-Mutawa.

Dans le cadre de cette collaboration, AD Ports Group investira 3 millions de dollars sur 15 ans dans la gestion et l'exploitation des trois terminaux de croisière afin de fournir de nouveaux services, d'améliorer l'accès aux opérateurs de croisière et d'ajouter de nouveaux itinéraires à travers le réseau de terminaux de croisière du groupe en mer Rouge.

Il renforcera l'activité croisières d'AD Ports Group dans la région de la mer Rouge, en prenant en charge les volumes de croisiéristes et en améliorant les expériences des passagers et des croisières.

Selon l'agence de presse WAM, Mutawa a déclaré que "l'accord témoigne de notre engagement à favoriser le tourisme dans la région de la mer Rouge et à renforcer les relations existantes entre les Émirats arabes unis et l'Égypte".

« Avec un investissement de 3 millions de dollars, AD Ports Group est sur le point de stimuler le tourisme de croisière dans la mer Rouge, en apportant des services et des installations de



classe mondiale à ces ports tout en soutenant la croissance économique de l'Égypte. »

Le partenariat fait suite à la signature d'un accord de concession définitif entre AD Ports Group et RSPA pour le développement et l'exploitation d'un terminal polyvalent au port maritime de Safaga.

L'agence de presse a rapporté que la collaboration entraînerait un investissement de 200 millions de dollars sur trois ans, visant à développer une installation de pointe dans l'emplacement stratégique de la mer Rouge. Ce sera le premier port international desservant la région de la Haute-Égypte.

Par ailleurs, AD Ports Group a inauguré le terminal de croisière d'Aqaba, la première installation de ce type en Jordanie.

Ce nouvel ajout au portefeuille RedSea du Groupe fait partie de sa stratégie mondiale d'expansion des croisières visant à améliorer l'expérience de croisière des passagers.

Maersk détourne des navires de la mer Rouge

Maersk détourne tous les porte-conteneurs des routes de la mer Rouge autour du Cap de

Bonne-Espérance en Afrique, avertissant ses clients de se préparer à des perturbations importantes.

Les transporteurs mondial abandonnent la mer Rouge - et donc la route la plus courte entre l'Asie et l'Europe via le canal de Suez.

Le voyage autour de l'Afrique peut ajouter environ 10 jours à la durée du trajet et nécessite plus de carburant et de temps d'équipage, ce qui augmente les coûts d'expédition, a rapporté Reuters.

La compagnie danoise Maersk avait annoncé plus tôt cette semaine qu'elle suspendrait tous ses navires à destination de la mer Rouge suite à l'attaque d'un de ses navires par les Houthis, et a depuis commencé à rediriger ses navires autour de l'Afrique.

"La situation évolue constamment et reste très volatile, et tous les renseignements disponibles confirment que le risque pour la sécurité reste à un niveau considérablement élevé", a déclaré Maersk dans un communiqué.

En conséquence, la société, qui contrôle environ un sixième du commerce mondial de conteneurs, détournera tous les navires Maersk autour du Cap de Bonne-Espérance.

BUSINESS AFRICA

2024 : les défis économiques à relever

Après une année 2023 pleine de rebondissements pour les économies africaines, 2024 s'annonce tout aussi complexe.

2024 : Nouvel An, nouveaux défis économiques

La cadence économique en Afrique, ralentie par la crise du Covid-19 et touchée par les conséquences du conflit ukrainien, a été mise à l'épreuve tout au long de l'année 2023. À l'aube de la nouvelle année, l'inflation quasi-endémique pose la question de sa pérennité, incitant à

réfléchir sur les secteurs méritant une priorité d'investissement. Rabah Arezki, expert économique et ancien vice-président de la Banque africaine de développement, éclaire les défis de 2024 dans une Interview Exclusive avec Business Africa. Records des échanges USA-Afrique en 2023 Bilan de la collaboration États-Unis-Afrique en 2023 : un chapi-

tre mémorable avec la ratification de plus de 550 Accords commerciaux et d'investissement. Alors que la population africaine continue de croître et que son potentiel économique s'élargit, les États-Unis ont montré une volonté affirmée de resserrer leurs liens avec le continent l'année dernière. Plus de détails avec l'analyste américain Calvin Dark.

En quête d'autosuffisance énergétique : les défis des communautés rurales au Congo En République du Congo, en dépit de la proximité des pipelines, des centrales et des lignes à haute tension, le déficit électrique persiste dans les villages de la région pétrolière de Pointe-Noire, entraînant des pertes pour les entreprises locales.

AFRIQUE DU SUD

L'AIMS et Google proposent des bourses pour un master en intelligence artificielle

Dans le cadre d'une collaboration avec des universités africaines et occidentales, le campus sud-africain de l'AIMS abrite un programme de formation en IA. Les étudiants africains peuvent postuler pour recevoir des bourses d'études afin de suivre ce programme d'une année. L'Institut africain des sciences mathématiques (Afrique du Sud) a ouvert les candidatures pour le programme Artificial intelligence for science (AI for Science), une filière du master en sciences mathématiques. Il consiste en un programme résidentiel d'un an qui examine comment l'utilisation de l'IA peut permettre de comprendre le monde qui nous entoure et ac-

célérer les progrès sur certains des défis scientifiques les plus fondamentaux et les plus fascinants d'aujourd'hui. Le programme est couvert par un programme de bourses d'études mis en œuvre par Google DeepMind qui prend en charge les vols à destination et en provenance de l'Afrique du Sud, les frais de scolarité, l'hébergement, les frais de subsistance, l'assurance médicale et les frais de réalisation d'expériences d'IA et de recherche. Pour postuler, les candidats doivent être citoyen d'un pays d'Afrique et résider sur le continent au moment de la demande. Ils doivent avoir obtenu un diplôme de premier cycle de quatre ans ou un diplôme de premier cycle

de trois ans avec une année spécialisée. Ce diplôme doit être dans les domaines de la physique, les mathématiques, les statistiques, l'informatique, l'ingénierie ou dans toute autre discipline comportant une forte composante informatique et mathématique. Le programme est ouvert pour l'année universitaire 2024-25. Il va couvrir sur cette période plusieurs thématiques, dont la résolution de problèmes mathématiques, l'apprentissage automatique, la programmation cloud et fonctionnelle, la vision par ordinateur, l'IA dans la science du climat, les principes d'imagerie pour la radioastronomie, l'apprentissage par renforcement, le traitement du langage naturel.

POUR ACCÉLÉRER SA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le Gabon obtient un prêt de 68,5 millions \$ de la Banque mondiale

Le gouvernement gabonais a fait du numérique un des piliers du développement socio-économique du pays. L'exécutif a récemment signé un accord avec une société indienne pour doter le pays d'un centre de données national. Le Gabon bénéficiera du soutien de la Banque mondiale pour accélérer la mise en œuvre de son projet de transformation numérique dénommé « Gabon numérique ». Le gouvernement a contracté, le mardi 2 janvier, un prêt de 68,5 millions USD auprès de l'institution de Bretton Woods. Le financement servira notamment à accélérer l'adoption des services publics numérisés; renforcer la protection des données, la cybersécurité et la sécurisation des échanges de données au sein du secteur public; moderniser les systèmes d'identité légale...

« Cela est essentiel afin de promouvoir les opportunités pour tous les citoyens et résidents gabonais. L'opération bénéficiera aux individus et aux entreprises en améliorant l'accessibilité financière et la qualité des services publics », a déclaré Cheick Kante, directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Gabon. Rappelons que le gouvernement gabonais a placé la transformation numérique au centre de la transformation économique et sociale du Gabon depuis une dizaine d'années. L'exécutif a signé, en juillet 2023, un protocole d'accord avec la société indienne Shapoorji-Pallonji pour la construction d'un centre de données national. Le pays participe également à la construction d'un câble sous-marin de 500 km avec le Cameroun, la République du Congo et la Guinée.

MINES DE DEMAIN

Vers une hausse de la production ouest-africaine d'or en 2024

En 2023, l'or a continué à s'échanger à un niveau élevé, terminant l'année avec un gain de plus de 13 % par rapport à fin 2022. C'est dans cet environnement favorable que plusieurs nouvelles mines d'or sont entrées en service sur le continent, alors que d'autres projets devraient les rejoindre en 2024. La rédaction de l'Agence Ecofin vous propose de découvrir ces projets, dans cette première partie d'un diptyque consacré aux nouvelles mines africaines.

Croissance robuste en Côte d'Ivoire

En 10 ans, la production d'or en Côte d'Ivoire a été plus que triplée, passant d'environ 13 tonnes en 2012 à 48 tonnes en

2022. Le pays a poursuivi sur cette dynamique cette année avec l'entrée en production de plusieurs mines d'or (Abujar, Séguéla), et vise une production de 50 tonnes. En 2024, la mine d'or Lafigué devrait s'ajouter à cette longue liste, selon son propriétaire Endeavour. Située à environ 500 km d'Abidjan par la route, dans le centre-nord de la Côte d'Ivoire, la future mine Lafigué devrait livrer son premier lingot d'or au troisième trimestre 2024. Les travaux de construction ont démarré au dernier trimestre de 2022, pour un investissement total annoncé de 448 millions de dollars. Selon l'étude de faisabilité, Lafigué pourra livrer

annuellement 203 000 onces d'or sur 12,8 ans, soit 2,6 millions d'onces au total (près de 74 tonnes). La mine est détenue à 80 % par Endeavour, tandis que la compagnie minière publique ivoirienne SODEMI contrôle 10 % de l'actionnariat, et enfin 10 % pour l'État ivoirien. Durant la phase d'exploitation, Lafigué devrait employer plus de 1 500 personnes.

L'or de Kiniero brillera à nouveau en 2024

Cinq ans. C'est le temps qu'il a fallu aux autorités guinéennes pour trouver une société capable de relancer la mine d'or Kiniero, abandonnée en 2014 par SEMAFO. En 2019, le

gouvernement a en effet attribué le projet à la société Sycamore Mining, laquelle a fusionné en 2022 avec Robex Resources. C'est cette compagnie qui pilote actuellement la mine d'or Kiniero, qui a déjà livré un total de 418 000 onces d'or au cours de ses 12 années d'opération. Selon l'étude de faisabilité publiée plus tôt cette année, Kiniero peut encore produire 851 000 onces (24,12 tonnes) sur une durée de vie de 9,5 ans. Un investissement de 160 millions de dollars pour les travaux de construction est prévu. La mine est située dans l'est de la Guinée, à 546 km de la capitale Conakry.

NIGERIA

Les effets de la standardisation des taux de change

Au Nigeria, la banque centrale a mis fin à la segmentation du marché des changes ce qui signifie que le naira sera désormais négocié aux taux du marché au lieu d'être fixé par rapport au dollar américain et à d'autres devises. Cette décision, favorablement accueillie par les Nigériens, intervient cinq jours après la suspension puis l'arrestation de l'ancien directeur de la CBN, Godwin Emefiele. Jusqu'alors, plusieurs taux de change étaient appliqués selon les secteurs sur lesquels portaient les transactions. Ces annonces de la banque centrale ont provoqué une dévaluation de près de 40 % du naira, la monnaie s'est depuis redressée. Selon les analystes, cette unification du taux de change devrait stimuler les entrées d'argent et contribuer à stabiliser une économie mise à mal par une inflation galopante et un taux de chômage record. "Nous avons eu du mal à trouver du dollar américain tout simplement parce que la Banque centrale du Nigeria ne fournissait qu'aux exportateurs, en utilisant pour régler les factures médicales, les voyages d'affaires... Pour contourner ce problème, il fallait s'approvisionner sur les marchés, vous avez besoin de dollars, allez sur le marché, et alors que sur les marchés, c'est la loi de l'offre et de la demande qui détermine le prix" explique Sam Chidoka, PDG de Kairos Capital. De plus, ces mesures préviennent les experts impacteront les prix des produits importés, ce qui pourrait affecter de nombreuses personnes dans un pays fortement tributaire des importations. La dette publique devrait également augmenter en raison de certains emprunts en dollars américains, ce qui entraînera une hausse du ratio dette totale/PIB

IL PERD 1,6% SUR LA SEMAINE

Début d'année 2024 baissier pour le CAC 40

Point d'orgue statistique de cette fin de semaine, le dernier rapport mensuel de l'emploi américain aura dérouté les marchés. Sur la semaine, l'indice vedette parisien concède 1,6%.

Pour la première semaine de l'année, les investisseurs auraient préféré un meilleur départ pour le CAC 40. L'indice vedette parisien termine en baisse de 0,4%, à 7.420,69 points vendredi soir, pour afficher un repli de 1,62% sur l'ensemble d'une semaine riche en indicateurs économiques. Il s'agit de la première baisse hebdomadaire depuis deux mois. Le repli hebdomadaire aurait été plus prononcé si les échanges avaient été interrompus avant 15h30. Le CAC 40 perdait en effet plus de 1% après la publication d'un rapport mensuel qui confirme la robustesse du marché de l'emploi américain qui a relancé les craintes de voir la Réserve fédérale américaine décaler son calendrier de baisses de taux.

Un rapport déroutant
L'économie américaine a donc créé plus de postes que prévu en décembre. Quelque 216.000 embauches ont été recensées par le département du Travail américain contre 170.00 attendu. Le taux de chômage est resté stable à 3,7% en décembre, là où une légère remontée à 3,8% était anticipée par le marché. Mais du côté du salaire moyen, celui-ci est aussi en hausse de 0,4% sur un mois, alors que le consensus attendait un léger ralentissement à +0,3%. "Le rapport sur l'emploi américain de vendredi et la vigueur générale des données économiques américaines ont contribué à dégonfler ces attentes (sur les taux), suscitant des doutes quant au calendrier de la première réduction des taux américains et à l'ampleur de celles qui suivront. Alors qu'ils s'attendaient avec une

quasi-certitude à une baisse en mars, les traders ont maintenant ramené ces attentes à environ 50%, tandis que le nombre de baisses de 25 points de base cette année est passé de plus de six à près de cinq", abonde Ole S. Hansen de Saxo Bank. Mais les créations de postes du mois d'octobre et novembre ont été révisées à la baisse, d'environ 70.000 unités. "Si on creuse un peu, les créations d'emplois ont été revues à la baisse en octobre et novembre", effaçant l'écart avec les attentes en janvier, explique à l'AFP Nathalie Benatia, économiste de BNP Paribas AM. "Comme chaque mois, le rapport sur l'emploi apporte son lot de bizarreries... La différence entre les enquêtes ménages et entreprises est énorme. Le nombre de personnes se disant employées à temps plein baisse très fortement (plus d'un million et demi!). Difficile d'extraire le signal du bruit dans ce rapport sur l'emploi mais il paraît très peu probable qu'il change la donne pour la Fed", souligne Bastien Drut, responsable de la Stratégie et des Etudes économiques de CPR AM. Dans la foulée de ce rapport, le rendement du bon du Trésor américain à 10 ans s'était tendu à 4,07% avant de dégonfler sous le seuil des 4% à la clôture des marchés européens Un indicateur montrant un ralentissement du secteur des services, a en effet apporté son lot de signaux contradictoires sur la santé de l'économie américaine. L'ISM des services est ressorti à 50,6 en décembre contre 52 de consensus et après 52,7 en novembre. Pour rappel, 50 marque le seuil qui sépare la contraction de l'activité de son expansion. En Europe, le taux du Bund allemand à 10 ans se négocie à 2,139% et à 2,679% pour le rendement de la dette française de même échéance, après un pic à 2,18% et 2,73% respectivement après la publication du rapport de l'emploi américain. Un peu

plus tôt dans la journée, les opérateurs ont pris connaissance d'un rebond de l'inflation à 2,9% sur un an, dans la zone euro pour le mois de décembre, après 2,4% le mois précédent, en raison de la hausse des prix de l'énergie.

Rémy Cointreau et Pernod Ricard trinquent

Rémy Cointreau (-12%) et Pernod Ricard (-3,6%) ont nettement souffert ce vendredi, pénalisés par la décision de la Chine de lancer une enquête sur les produits de liqueur en provenance de l'Union européenne. Dans une moindre mesure, LVMH plie de 1,9%. Sodexo a repris des couleurs, et termine en hausse de 0,7%, après un point d'activité du premier trimestre de son exercice décalé 2023-2024 conforme à ses attentes. Le spécialiste de la restauration collective a confirmé ses objectifs financiers pour l'ensemble de l'exercice, à savoir une croissance interne du chiffre d'affaires comprise entre 6% et 8% et une marge d'exploitation en hausse de 30 à 40 points de base (0,30 à 0,40 point de pourcentage) à taux constants.

Sur le marché des changes, l'euro progresse de 0,1% à 1,0960 dollar après les statistiques publiées outre-Atlantique. Du côté des tarifs pétroliers, ils restent orientés à la hausse avec l'escalade des tensions au Proche et au Moyen-Orient. Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, progresse encore de 1,7% à 78,99 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en février, reprend 2,4% à 73,89 dollars.

MARCHÉ

Pourquoi une inflation en baisse peut booster les bénéfices du s&p 500 en 2024

Les bénéfices des entreprises cotées du S&P 500 devraient s'accélérer en 2024 à la faveur d'un apaisement des tensions inflationnistes et ce, en dépit d'un ralentissement de la croissance économique. Les bénéfices des entreprises aux Etats-Unis devraient s'accélérer cette année sur fond de baisse des pressions inflationnistes et des taux d'intérêt, estiment les analystes, mais le ralentissement de la croissance économique suscite des doutes sur leurs perspectives. Selon les estimations des analystes compilées par LSEG (London Stock Exchange Group), les bénéfices des entreprises de l'indice S&P 500 devraient augmenter globalement de 11,1% en 2024, après une hausse modeste de 3,1% l'an dernier. Le S&P 500 se négocie actuellement à 19,8 fois les bénéfices attendus sur 12 mois des entreprises qui le composent, bien au-dessus de sa moyenne à long terme de 15,6, d'après les données de LSEG Datastream. Une croissance soutenue des bénéfices des entreprises est donc nécessaire pour justifier une telle valorisation, qui a notamment profité fin 2023 des annonces de la Réserve fédérale américaine (Fed) ouvrant la voie à une baisse des taux d'intérêt cette année.

Des taux d'intérêt élevés, un sujet d'inquiétudes
Les trois principaux indices de Wall Street ont engrangé fin 2023 neuf gains hebdomadaires consécutifs, permettant au Dow Jones de terminer sur l'ensemble de l'année en hausse de 13,7%, tandis que le S&P 500 et le Nasdaq ont bondi respectivement de 24,2% et 43,4%. "Les niveaux de valorisation actuels exigent que les bénéfices affichent une

forte croissance l'année prochaine", souligne Sameer Samana, stratège marchés à Wells Fargo Investment Institute. Il note toutefois que l'effet persistant des taux d'intérêt élevés sur l'économie sera un sujet d'inquiétudes pour 2024. Les données officielles ont confirmé en décembre que la croissance économique aux Etats-Unis avait accéléré au troisième trimestre, avec un produit intérieur brut (PIB) en hausse de 4,9% en rythme annualisé. Mais le quatrième trimestre pourrait s'avérer plus difficile au regard des estimations de bénéfices publiés par certaines entreprises et des indications données pour le premier trimestre 2024 et le reste de l'année. "Nous voyons clairement ces estimations (du premier trimestre) s'affaiblir à un rythme plus rapide", a déclaré Nick Raich, directeur général de The Earnings Scout. "Un groupe comme FedEx est un bon indicateur de l'économie mondiale", a-t-il ajouté. L'action FedEx a chuté de 12,1% le 20 décembre, au lendemain de la publication par le groupe de livraisons de colis et d'un bénéfice trimestriel inférieurs aux attentes des analystes ainsi que d'un abaissement de sa prévision de chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'année. La croissance estimée des bénéfices en rythme annuel des sociétés du S&P-500 pour le premier trimestre 2024 est désormais de 7,4%, contre 9,6% indiquée le 1er octobre, selon les données de LSEG. Pour le quatrième trimestre 2023, les bénéfices des sociétés du S&P 500 devraient avoir augmenté de 5,2%, ce qui constitue un ralentissement par rapport à la croissance de 11% observée le 1er octobre.

L'IA facteur de soutien
Les investisseurs voient cependant dans le ralentissement de l'inflation un élément très positif pour les entreprises en 2024. "Le consommateur semble toujours en bonne forme, l'inflation s'améliore, l'emploi reste solide, les taux d'intérêt devraient baisser et les prix de l'essence à la pompe diminuent", énumère Gary Bradshaw, gestionnaire de portefeuille chez Hodges Capital Management. En outre, "ces entreprises ont rationalisé leurs activités et les marges sont décentes", a-t-il ajouté. Les prix aux Etats-Unis ont baissé en novembre pour la première fois depuis plus de trois ans et demi, ramenant l'inflation PCE en rythme annuel sous la barre des 3%, selon les dernières données officielles. Les perspectives sur le potentiel de l'intelligence artificielle (IA) devraient continuer à soutenir les entreprises. "Si le rebond dans les nouvelles technologies a commencé au deuxième trimestre de l'année 2023, le reste du marché devrait suivre au cours de l'année à venir", écrivait en décembre Jonathan Golub, chef stratège actions américaines chez UBS Investment Research au sujet des bénéfices des entreprises. Le groupe des "Magnificent 7", composé de valeurs à forte capitalisation boursière - Apple, Microsoft, Alphabet, Amazon, Nvidia, Meta et Tesla - a représenté 62,18% du rendement total du S&P 500 en 2023, calcule Howard Silverblatt, un analyste spécialisé dans les indices.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 04 Janvier 2024 Valeur : 08 Janvier 2024				
BASE	DEVICES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	134.2891	134.3041
1	EUR	EURO	146.9257	146.9555
1	GBP	POUND STERLING	170.3960	170.4799
100	JPY	JAPANESE YEN	93.7380	93.7681
1	CNY	CHINESE YUAN	18.7791	18.7822
1	CHF	SWISS FRANC	158.3038	158.3962
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	100.7874	100.8289
1	DKK	DANISH KRONE	19.7000	19.7037
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.1172	13.1220
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	13.0298	13.0370
1	AED	UAE DIRHAM	36.5582	36.5732
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.8057	35.8116
1	KWD	KUWAITI DINAR	436.8546	437.0456
1	TND	TUNISIAN DINAR	43.1299	43.5634
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.5315	13.5330
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.9356	28.0789
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.5358	3.5362
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	179.4303	179.4303

ZONE EURO

L'inflation repart à la hausse en décembre

La perspective d'atteindre bientôt l'objectif d'une inflation inférieure à 2% s'éloigne au sein de la zone euro (les vingt pays ayant adopté la monnaie unique). Et pour cause, elle est remontée à 2,9% en décembre sur un an, contre 2,4% en novembre. Et ce, à cause de la pression des prix de l'énergie.

Un constat qu'on retrouve en France, comme en Allemagne. En revanche, d'autres pays, l'Italie et le Portugal en tête, tirent leur épingle du jeu. Le phénomène se confirme au sein de la zone euro : l'inflation est remontée, pour les vingt pays ayant adopté la monnaie unique, en décembre à 2,9% sur un an, selon les chiffres dévoilés ce vendredi par Eurostat. Elle s'affichait pourtant à 2,4% en novembre, ce qui représentait alors une forte baisse par rapport aux mois précédents. Ce n'est néanmoins pas une surprise. Le chiffre annoncé est, en effet, conforme aux prévisions des analystes interrogés par Bloomberg. Cette nouvelle hausse s'explique uniquement par un moindre reflux des prix de l'énergie en décembre. Ils ont reculé de 6,7% par rapport au même mois de l'an passé, mais en novembre cette baisse avait atteint 11,5%. La hausse des prix de l'alimentation (y compris alcool et tabac) s'est infléchie, à 6,1% en décembre, après 6,9% le mois précédent. Mais le chiffre le plus scruté par les marchés financiers et la Banque centrale européenne (BCE) est celui de l'inflation sous-jacente, corrigée des prix très volatils de l'énergie et de l'alimentation. Or, cet indicateur, jugé plus représentatif, a reculé en décembre à 3,4%, après 3,6% en novembre, en ligne avec les prévisions des analystes, un signal encourageant. Quant à la hausse des tarifs des services, elle s'est maintenue à 4% sur un an en décembre, celle des biens industriels a reculé à 2,5%, soit 0,4 point de moins que le mois précédent.

La BCE ne veut pas baisser la garde
Il demeure que ces résultats viennent conforter les précautions prises par la Banque centrale euro-

péenne (BCE) quant à une possible baisse des taux. Alors que l'institution a opéré un resserrement de sa politique monétaire depuis juillet 2022 - le taux de dépôt, qui fait référence, est désormais à 4,0%, son niveau le plus haut depuis le lancement de la monnaie unique en 1999 -, elle a fait le choix, à plusieurs reprises ces derniers mois, de ne pas relever ses taux et de les laisser à leur niveau actuel. Pour autant, « nous ne devons pas baisser la garde », a prévenu sa présidente, Christine Lagarde, en décembre dernier, assurant que l'institution « n'a pas discuté du tout de baisses de taux », lors de sa dernière réunion. Pour rappel, l'institution de Francfort a pour objectif de ramener l'inflation à 2%.

Retour de l'inflation en France et en Allemagne
Or, cet objectif semble loin d'être acquis. En témoigne également le retour à la hausse de l'inflation française : elle a, en effet, enregistré un rebond surprise le mois dernier à 3,7% sur un an, contre +3,5% en novembre, selon des données provisoires, publiées la veille, par l'Insee. Selon les chiffres d'Eurostat, qui prend en compte l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), l'inflation y atteint 4,1% en décembre, faisant d'elle l'un des pays les plus touchés. À l'origine de ce rebond, comme dans le reste de l'Europe, se trouve « l'accélération » des prix de l'énergie et des services, a indiqué l'institut. Même son de cloche en Allemagne, où l'inflation est remontée à 3,7% sur un an en décembre -3,8% selon Eurostat- ce qui constitue une hausse des prix à la consommation de 0,5 point de pourcentage par rapport à novembre, alors qu'elle avait ralenti à 3,2% sur un an, selon l'institut fédéral de la

statistique Destatis, jeudi. Quant à la Slovaquie et l'Autriche, elles ont vu les prix augmenter le plus rapidement avec une inflation respectivement à 6,6% et 5,7%.

Le Portugal sous la barre des 2%
En revanche, certains pays tirent leur épingle du jeu. À commencer par le Portugal qui a vu son inflation diminuer en décembre. Mieux : le pays est parvenu à la faire redescendre sous la barre des 2%. Elle se situait, en effet, à 1,8% sur un an le mois dernier, contre 2,2% en novembre. De quoi conforter sa place de bon élève au sein de la zone euro. Le pays prévoit par exemple de dégager en 2023 un excédent public de 0,8% du PIB, alors que le gouvernement tablait jusqu'à octobre sur un déficit de 0,4%, selon le projet de budget de l'Etat pour 2024. Un résultat sans précédent depuis quasi 50 ans. Quant à la dette publique, le gouvernement prévoit de la ramener sous le seuil des 100% du PIB dès 2024. Enfin, les services statistiques du Portugal anticipent pour cette année un PIB en hausse de 2,2%. La Belgique et l'Italie peuvent, elles, se targuer d'avoir le taux d'inflation le plus faible en décembre, à 0,5%, au sein de la zone euro selon les chiffres d'Eurostat. Il a même diminué de nouveau en Italie. « En décembre s'est poursuivie la phase de baisse de l'inflation, qui diminue à 0,6% contre 11,6% en décembre 2022 », grâce à « la baisse des tensions sur les prix des biens énergétiques (+1,2% contre +50,9% en 2022) », a commenté l'Institut national de la statistique (Istat). Elle se situe donc à un niveau bien inférieur à celui de la moyenne de la zone euro.

NUCLÉAIRE

La France devra construire plus que six réacteurs EPR

Le gouvernement porte un programme de six nouveaux réacteurs EPR et huit en option. La France devra aller « au-delà des six premiers EPR » afin de relancer l'industrie nucléaire civile, a indiqué dans une interview à la Tribune Dimanche la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher, à quelques semaines de la présentation du projet de loi relatif à la souveraineté énergétique. Depuis le discours de Belfort de février 2022, dans lequel Emmanuel Macron avait acté la relance du nucléaire, le gouvernement porte un programme de six nouveaux réacteurs EPR et huit en option. Cette déclaration de la ministre intervient près d'un mois après la sortie du chef de l'État qui avait déjà ouvert la porte à ces huit réacteurs supplémentaires « dans les prochains mois ».

Ces huit réacteurs seront actés dans le projet de loi relatif à la souveraineté énergétique qu'Agnès Pannier-Runacher présentera d'ici quelques semaines en Conseil des ministres. La rédaction du texte « reste neutre technologique », a assuré la ministre, selon qui, pour faire passer en France de plus de 60% à 40% en 2035 la part des énergies fossiles dans le mix énergétique, « il s'agit d'engager, après 2026, des constructions supplémentaires représentant 13 gigawatts ». Une puissance qui correspond « à la puissance de huit EPR, sans graver dans le marbre telle ou telle technologie », a affirmé la ministre. Le texte, toutefois, « rompt avec la précédente loi de programmation, qui réduisait à 50% la part du nucléaire dans le mix électrique d'ici à 2025 », a indiqué la ministre qui n'a pas fermé la porte au fait d'aller encore plus

loin, qualifiant de « bon objet de discussion avec les parlementaires » un objectif au-delà de ces 14 EPR. Parmi les autres mesures portées par ce projet de loi, la ministre mentionne deux volets consacrés à la « régulation des prix » et à la « protection des consommateurs », qui prévoient notamment l'obligation pour les fournisseurs de « transmettre un échéancier mensuel et une estimation annuelle à chaque changement de contrat », ainsi que des sanctions plus rapides pour « les fournisseurs voyous ». Par ailleurs, la ministre a indiqué que la question des infrastructures de recyclage des combustibles nucléaires serait au menu du prochain Conseil de politique nucléaire (CPN), prévu en janvier, n'excluant pas de « construire de nouvelles capacités ».

POUR DES VENTES D'ARMES À TAIÛWAN

La Chine sanctionne cinq entreprises américaines

Le mois dernier, le département d'Etat américain a approuvé un programme d'armement de 300 millions de dollars destiné à renforcer le système de commandement et de contrôle des combats conjoints de Taïpei. Les autorités chinoises ont annoncé dimanche des sanctions contre cinq entreprises américaines de défense en réponse à des ventes d'armes à Taïwan, que Pékin considère comme partie intégrante de son territoire. Le mois dernier, le département d'Etat américain a approuvé un programme d'armement de 300 mil-

lions de dollars destiné à renforcer le système de commandement et de contrôle des combats conjoints de Taïpei. Pékin avait alors déclaré qu'il prendrait des "contre-mesures", contre les entreprises impliquées sans préciser immédiatement leur nature. Le ministère chinois des Affaires étrangères a annoncé dimanche que les sociétés de défense BAE Systems Land and Armament, A-liant Techsystems Operation, AeroVironment, ViaSat et Data Link Solutions, seraient visées par les sanctions. "Les contre-mesures consistent à geler les actifs de ces sociétés en Chine, y compris leurs

biens meubles et immeubles, et à interdire aux organisations et aux individus en Chine de réaliser des transactions et de coopérer avec elles", a indiqué le ministère. "Les ventes d'armes américaines à la région chinoise de Taïwan (...) nuisent gravement à la souveraineté et aux intérêts de la Chine en termes de sécurité", ajoute le communiqué.

La Chine accroît sa pression sur Taïwan depuis 2016
Pékin a accru les pressions sur Taïwan depuis que la présidente pro-indépendance Tsai Ing-wen est arrivée au pouvoir en 2016.

Pékin envoie régulièrement des avions et des navires de combat près de l'île, et le ministère de la Défense taïwanais a récemment signalé plusieurs observations de ballons envoyés depuis la Chine continentale. Washington et Taïpei ont mis en garde Pékin contre toute tentative d'influencer les élections présidentielles qui se tiendront à Taïwan mi-janvier. La Chine, qui considère Taïwan, comme partie intégrante de son territoire, s'est jurée de ramener l'île un jour dans son giron, en recourant à la force si nécessaire.

BRÉSIL

La déforestation dans l'Amazonie brésilienne se réduit fortement

Il s'agit d'un succès pour le président Lula qui avait promis de lutter résolument contre le phénomène. La situation s'améliore. La déforestation dans l'Amazonie brésilienne a diminué de moitié l'an passé, selon des chiffres officiels publiés vendredi, un succès pour le président Lula qui avait promis de lutter résolument contre le phénomène. Cependant, c'est tout l'inverse qui se produit dans la savane du Cerrado, au sud de la forêt amazonienne: la destruction y a atteint un nouveau record annuel, avec une augmentation de 43% comparé à 2022, selon le programme gouvernemental de surveillance de la déforestation. Au total, 5.152 km2 de forêt ont été détruits dans l'Amazonie brésilienne l'an passé, en baisse de 50% par rapport à 2022. La plus grande forêt tropicale du monde joue un rôle vital contre le réchauffement climatique, via l'absorption des émissions de carbone. Dans le même temps, le Cerrado, un écosystème riche d'une biodiversité immense et étroitement lié à l'Amazonie, a perdu plus de 7.800 km2 de végétation l'an passé, le chiffre le plus élevé depuis le début des mesures en 2018.

Une « belle victoire »
« On a vu de belles victoires en matière d'environnement en 2023. La réduction significative de la déforestation en Amazonie en fait partie », a réagi Mariana Napolitano, de l'ONG WWF-Brésil. « Mais malheureusement on n'observe pas la même tendance dans le Cerrado », a-t-elle ajouté, soulignant les « atteintes » à cet écosystème et aux « services » qu'il rend. Des organisations de défense de l'environnement ont accusé le gouvernement du président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva de fermer les yeux sur la destruction du Cerrado, nettement moins célèbre mondialement que l'Amazonie, pour satisfaire le puissant secteur de l'agro-négoce brésilien.

ELECTROMOBILITÉ

Dans ce pays, les voitures électriques se vendent mieux que les voitures à essence

Les Pays-Bas remportent cette année le titre de nouveau champion européen de l'électromobilité ! Les voitures électriques ont dépassé celles à essence en nombre de ventes.

Si en Europe, les ventes de VE ont dépassé le diesel en 2023, les Pays-Bas vont encore plus loin. En 2023, les voitures électriques se sont vendues comme des petits pains dans tout le pays et ont surpassé les ventes des voitures à essence. Un chic résultat pour les constructeurs, grandement aidé par une politique allant largement en faveur de l'électrification.

Une belle ascension de l'électrique

Sur l'année qui vient de passer, les véhicules 100 % électriques ont représenté 30,8 % du marché automobile néerlandais. Une très belle progression, équivalente à une hausse de 7,5 points par rapport à l'année 2022. Si on ajoute à cela les ventes d'hybrides simples ou d'hybrides rechargeables, cette part augmente même à 67,9 %. En comparaison, les voitures 100 % électriques en France ont conquis seulement 16,8 % des parts de marché sur la même année.

Ces excellents résultats sont dus en partie à la mise en place de subventions étatiques et d'incitations fiscales, poussant les consommateurs à se tourner vers l'électrique. Résul-



tat : les parts de marché des voitures à essence ont été dépassées, puisqu'elles ont chuté à 30,4 %. Pour ce qui est des modèles au diesel, on peut presque les considérer comme des oiseaux rares, car ils ne représentent plus que 1,1 % des immatriculations.

Leaders du marché

Sans trop de surprises, la Tesla Model Y reste bien campée sur sa position et reste le

véhicule le plus vendu avec 13 758 unités. Cependant, le modèle ne figure pas dans le top 5 des immatriculations. Volkswagen est le constructeur en tête, avec 34 958 immatriculations au total sur le sol néerlandais. Vient ensuite Kia, pas si loin du géant allemand, avec 33 504 immatriculations au total. Toyota n'est pas en reste, avec ses 25 576 unités vendues en un an, suivie de près par BMW (20 529 ventes) et Skoda (20 498 ventes).

Pour éviter toute confusion, il faut bien faire

le distinguo entre un véhicule immatriculé et vendu :

- Vente de véhicule : on fait ici référence à l'acte d'achat d'un véhicule, où la transition entre un client et une entité commerciale a été effectuée. Cela ne signifie pas pour autant que le véhicule est mis directement en circulation.

- Immatriculation de véhicule : étape qui survient après la vente, où le véhicule en question est enregistré auprès des autorités compétentes et reçoit sa plaque unique. Dans certains cas, il peut y avoir un léger décalage entre l'acte de vente et l'immatriculation. L'exemple des Pays-Bas est le parfait exemple du résultat de la synergie entre une offre convaincante et des politiques publiques adaptées. En retour, le vivier de consommateurs est touché par un phénomène d'adoption croissante ; dans ce cas-là : les véhicules électriques. Ceux-ci ne sont plus qu'une simple tendance au pays des tulipes, mais le symptôme d'un réel changement de cap en matière de mobilité.

Publicité

NOUVEAUTÉS 2024

Les SUV Compacts

Toyota C-HR

Début des livraisons du nouveau Toyota C-HR qui voit sa taille se réduire à 4,36 m, ce qui en fait un petit SUV Compact. Il dispose de deux motorisations hybrides de 140 et 200 ch (en 4x2 ou 4x4) et d'une motorisation hybride rechargeable de 225 ch, le prix de l'entrée de gamme de ce modèle est affiché à 34 900 €.

Volkswagen Tiguan 3

Le Volkswagen Tiguan de troisième génération fait peau neuve et se dote d'un habitacle modernisé. Une planche de bord rectiligne avec deux larges écrans pour l'instrumentation (10,25 pouces) et l'infodivertissement (jusqu'à 15 pouces), le nouveau Tiguan ne fait pas dans la demi-mesure. Affichant un style moins anguleux le Tiguan offre un nouveau visage et il conserve ce qui a fait son charme, son habitabilité généreuse et ses aspects pratiques comme la banquette coulissante.

Jeep Recon

Cap sur l'électrique pour la marque américaine qui propose le Jeep Recon qui est le Jeep Wrangler électrique. Comme lui, il s'agit d'un vrai « crapahuteur » qui peut passer partout en tout-terrain, et cela sans dégager de CO2. Après le Jeep Avenger qui dispose aussi d'une motorisation électrique, le Jeep Recon va plus loin que son petit frère en disposant de motorisations plus puissantes (on annonce plus de 600 ch) et d'une autonomie de 600 km grâce à des batteries de 100 kWh en haut de gamme.

Opel Grandland

Opel poursuit son parcours électrique et la gamme du constructeur à l'éclair recevra l'appoint du nouvel Opel Grandland cet été. À l'instar du Peugeot 3008 dont il reprend la plateforme, l'Opel Grandland aura droit à une motorisation essence micro-hybridée de 136 ch, de l'hybride rechargeable et de l'électrique avec vraisemblablement trois ni-

veaux de puissances : 210, 230 et 320 ch. Il conservera à l'avant la célèbre calandre « Vizor » et devrait afficher un profil plus dynamique que le modèle actuel.

BMW X3

Le nouveau BMW X3 poursuit ses essais de mise au point et ne devrait pas être lancé avant l'automne. Le style évoluera avec des optiques et des feux plus fins, une hauteur moins importante et une ligne de toit fuyante lui donnant un profil plus dynamique. Sous le capot des motorisations plus efficaces, mais l'on devrait retrouver des blocs essence et diesels ainsi que des motorisations hybrides rechargeables. La version électrique BMW iX3 sera reconduite, mais elle n'arrivera qu'en 2025, c'est ce nouveau BMW iX3 qui inaugurera la nouvelle plateforme Neue Klasse réservée aux futurs modèles électriques de BMW.

XPeng G6

Lancé en Chine à l'été 2023, le XPeng G6 de XPeng Motors est un SUV Coupé qui vient rouler sur les platebandes du SUV Tesla Model Y avec un tarif inférieur à 30 000 € sur le marché chinois. Si le SUV chinois pratique des tarifs aussi attractifs en Europe, il devrait faire très mal, d'autant plus qu'il est basé sur une architecture modulaire (SEPA 2.0) qui accepte une tension de 800 volts. Il emploie de nombreuses pièces en aluminium et les batteries se dotent d'une électronique de puissance au carbure de silicium (peu employé jusqu'à présent sur les véhicules électrifiés). Selon le modèle choisi, il peut disposer de Lidar pour une conduite autonome ou bien encore d'une suspension arrière capable de s'abaisser selon la vitesse du véhicule pour améliorer l'aérodynamique. Deux versions ont au menu de ce SUV Coupé chinois : deux roues motrices et 296 ch ou quatre roues motrices et 487 ch. Pour la batterie, on a aussi le choix entre 66 kWh et 87,5 kWh, XPeng annonce une autonomie de 755 km (selon les normes chinoises) avec la batterie la plus puissante.

WILAYA : BLIDA

DAIRA DE : OULED YAICH

COMMUNE DE : OULED YAICH

NIF: 090765950800000

REPBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC UNE EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°...12.../2023

Le président l'assemblée populaire communal de OULED YAICH wilaya de BLIDA, dont le siège social est situé à Hai Ben youcef Ben kheda OULED YAICH wilaya de BLIDA, lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec une exigence de capacité minimale pour :

L'ACQUISITION DES EQUIPEMENT SCOLAIRES AU PROFIT DES ECOLES PRIMAIRES

Seules les entreprises ayant un registre dans le domaine n'étant pas, le jour de l'ouverture des plis titulaire d'un marché ou contrat en cours d'exécution avec la commune d'ouled yaich et le délai ne dépasse pas un mois seulement .

.. sont invitées à retirer le cahier des charges -aux près

Commune de ouled yaich -Bureau d'équipement

Siege: Hai ben youcef Ben kheda AADL COMMUNE D' commune de ouled yaich wilaya de BLIDA

contre paiement des droits de cahier des charges fixés cinq mille dinars algérien (5.000) DA non remboursable.

L'offre doit être présentée sous triples plis fermés et sous forme de pli d'offre de candidature une offre technique et une offre financière séparées à l'intérieur de la même offre, conformément à l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 15/09/2015 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation public

- a) Le dossier de candidature se compose de

Déclaration de candidature ; déclaration de probité ; statut de l'entreprise ; moyens matériels comme il est cité au sein de cahier de charge ; Le dossier de candidature est placé dans une enveloppe séparée et fermée indiquant le nom de l'institution et la référence de la demande d'offre et son objet et le « l'offre technique »

- b) Le dossier technique : se compose de

Déclaration de souscrire ; mémoire technique éliminatoire en cas d'absence et non signé et remplis selon PAGES 28+29 du cahier des charges ; cahier des charges paraphé et signé.

- le dossier technique est placé dans une enveloppe séparée et fermée indiquant le nom de l'institution et la référence de la demande d'offre et son objet et le « l'offre technique »

- c) Le dossier financier se compose de :

La lettre de soumission ; bordereau des prix unitaire ; devis quantitatif et estimatif ;

- Le dossier financier est placé dans une enveloppe séparée et fermée indiquant le nom de l'institution et la référence de la demande d'offre et son objet et le « l'offre financière »

- les trois offres doivent être placées dans une enveloppe fermée qui ne porte que mention :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE OULED YAICH

Avis d'appel d'offre national ouvert avec une exigence de capacité minimale n°...12.../2023

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Portant : l'acquisition des équipements scolaires au profit des écoles primaires

Dépôt des offres au siège de la commune -bureau des marchés publics le...avant 13h.30

La date de dépôt des offres est fixée au 15 ème jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec une exigence de capacité minimale publié dans les journaux nationaux plus BOMOP avant 13.30 H.

L'ouverture des plis est publiquement le dernier jour de préparation des offres à 14.00 H, et les soumissionnaires sont invités à y assister

réunion commission d'ouverture prévus jour de dépôt des offres à quatorze heures (14.00 H) de l'après midi au siège de la commune

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de weekend celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant à la même heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres 15 JOURS augmentée de 03 mois+ UN MOIS pour l'attributaire du marché qui est spécifié ci-dessus conformément à l'article 99 du décret présidentiel 15/247 de la 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les Enjeux Eco: 08/01/2024

ANEP 2416000386

APPLE IPHONE 16 PRO

Un changement de "taille" à prévoir

Avec ses futurs iPhone, Apple entend bien apporter quelques modifications au design de ses smartphones.

Entre Apple, Samsung ou encore Google, le marché des smartphones devrait nous réserver quelques surprises en 2024. Parmi les appareils attendus cette année, nous retrouvons bien évidemment la nouvelle gamme d'iPhone. Les iPhone 16/Plus et iPhone 16 Pro/Max, dont la commercialisation est espérée pour le mois de septembre, ont d'ailleurs d'ores et déjà commencé à nous livrer quelques détails à leur sujet.

iPhone 16 Pro et 16 Pro Max : un changement de taille à prévoir

Dans leurs colonnes, nos confrères de MacRumors ont récemment partagé un ensemble d'informations intéressantes au sujet des futurs smartphones haut de gamme de la Pomme. Les nouveaux flagships de la marque devraient tout d'abord embarquer des écrans plus grands que les modèles lancés l'année dernière. Les iPhone 16 Pro et iPhone 16 Pro Max devraient respectivement être dotés d'écran de 6,3 pouces (contre 6,1 pouces pour l'iPhone 15 Pro) et 6,9 pouces (contre 6,7 pouces pour l'iPhone 15 Pro Max). D'après MacRumors, le téléobjectif 5x adopté uniquement par l'iPhone 15 Pro Max devrait, cette fois, être introduit sur l'iPhone 16 Pro. Le bouton Action fera évidemment son grand retour et devrait

conserver une taille identique à celui présent sur les iPhone 15 Pro/Max (Apple aurait néanmoins envisagé l'idée d'en modifier sa taille et sa conception avant de finalement abandonner l'idée).

Après le bouton Action, Apple veut introduire un bouton Capture

L'arrivée des iPhone 16 sur le marché (y compris les modèles d'entrée de gamme) devrait également marquer l'arrivée d'un tout nouveau bouton Capture développé sous le nom de code « Nova ». Celui-ci permettra d'enregistrer des vidéos et sera situé en dessous du bouton d'alimentation. Selon Mark Gurman du site Bloomberg, il ne s'agira pas d'un bouton mécanique, mais plutôt un bouton capacitif avec retour haptique. L'année dernière, rappelons qu'Apple envisageait déjà d'introduire des boutons de volume capacitifs sur ses smartphones haut de gamme. La société californienne avait néanmoins dû abandonner l'idée en raison de tests non concluants. Pour celles et ceux qui espéraient un retour à l'acier inoxydable pour le cadre de l'iPhone 16 Pro/Max, notamment en raison de sa robustesse, sachez qu'Apple conservera très probablement le matériau en titane délivré avec les derniers iPhone les plus chers. De toute évidence, les futurs appareils de la



marque à la pomme étant toujours au stade de développement, rien n'affirme qu'elle n'abandonnera pas certaines idées en cours de route, comme ce fut déjà le cas les précédentes années. L'iPhone 15 Pro Max est sans conteste le modèle le plus intéressant de la cuvée 2023. Malgré son gigantisme, il est beaucoup plus léger que son prédécesseur, et s'impose comme le tout premier à bénéficier d'un téléobjectif périscopique octroyant un zoom 5x. Du jamais vu sur iPhone. Si la chose n'impressionnera guère celles et ceux qui utilisent des smartphones Android haut de gamme, Apple rattrape selon nous largement son retard grâce à une optique

d'excellente qualité, et qui reste très capable en basse lumière. Adossé à la puce A17 Pro qui montre les muscles en jeu aussi bien que dans les tâches de traitement plus basiques, l'iPhone 15 Pro Max est aussi celui qui offre la meilleure autonomie des modèles Pro. Oui, malgré tout, sa puissance de frappe le garde tout de même un cran en-dessous de l'iPhone 15 Plus en matière d'endurance. Ajoutons au bilan les apports bienvenus du nouveau bouton d'action, qui offre un tout nouveau moyen d'accéder rapidement à des fonctions essentielles de l'iPhone. En un mot comme en cent : le meilleur iPhone jamais conçu par Apple.

CYBERTRUCK DE TESLA

il faudra être patient pour le recharger !

Alors, le Cybertruck de Tesla, une merveille de technologie ? Ça se discute, et encore plus lorsqu'il est question du temps passé à recharger le monstre ! À peine sortie des usines, le Cybertruck commence déjà à faire parler de lui, et pas forcément en bien. Hier, nous vous écrivions un article à propos de la faible autonomie du véhicule en utilisation réelle, bien inférieure à celle annoncée par Elon Musk lui-même. Il semblerait qu'un autre défaut vienne s'ajouter à la liste de ceux qu'on connaît déjà : un temps de recharge diablement long. Alors que ce dernier est un critère essentiel dans le choix d'un véhicule électrique, le Cybertruck ne fait clairement pas bonne figure.

**Une recharge plutôt pousive**

S'il y a bien un aspect technique des véhicules électriques qui a connu des progrès notable, c'est celui de la recharge. Aujourd'hui, certaines bornes peuvent proposer jusqu'à 350 kWh. Tesla propose déjà 250 kWh avec ses superchargeurs V3, et les V4 doubleront cette capacité. Malgré cela, la réalité pour le Cybertruck paraît un peu plus complexe. C'est dans une vidéo publiée il y a une semaine sur YouTube qu'un couple révèle les faiblesses du pick-up. En effet, on peut y apercevoir une courbe de recharge plutôt étrange : celle-ci commence plutôt bien, mais rapidement, la puissance délivrée au véhicule diminue fortement. Celle-ci atteint très brièvement les 255 kWh, mais chute de manière plutôt importante à mesure que la batterie se remplit. Résultat : pour passer de 14 à 90 % de charge, il faudra compter pas moins de... 50 minutes ! Un résultat très décevant.

Perspectives d'amélioration

Dans le marché des véhicules électriques, le Cybertruck est vraiment le vilain petit canard. Malgré son énorme batterie de 123 kWh, il ne parvient pas à maintenir des taux de charge élevés comme les prévisions l'indiquaient. La Tesla Model 3 fait beaucoup mieux de son côté. Son concurrent actuel, le F-150 Lightning, est censé faire mieux en passant de 15 à 80 % en une quarantaine de minutes. Une caractéristique qui restera tout de même à confirmer lorsqu'il sortira de production. Toutefois, il est fort possible que le potentiel de recharge du Cybertruck s'améliore à l'avenir. Soit par des mises-à-jour Over The Air, ou avec l'arrivée des superchargeurs V4 et leurs 800 kWh. Pour autant, les résultats actuels restent, ne nous le cachons pas, très décevants.

LA MODE DE TOUT FILMER ET PHOTOGRAPHER

Recul dans le plaisir de vivre ?

Notre époque où tout le monde prend tout en photo ne marque-t-elle pas un recul dans le plaisir de vivre ? Il est difficile de se souvenir de l'époque où il était nécessaire d'avoir un appareil photo avec soi pour prendre des photos. Aujourd'hui, tout smartphone, même le plus basique, possède un module photo qui ferait pâlir d'envie n'importe quel appareil des générations précédentes. Malheureusement, même le plus basique, possède un module photo qui ferait pâlir d'envie n'importe quel appareil des générations précédentes. Malheureusement, même le plus basique, possède un module photo qui ferait pâlir d'envie n'importe quel appareil des générations précédentes. Malheureusement, même le plus basique, possède un module photo qui ferait pâlir d'envie n'importe quel appareil des générations précédentes.

On ne voit plus, on prend en photo ce que l'on voit

Ouvrez votre iPhone 15 ou votre Samsung Galaxy S23, et rendez-vous dans votre dossier photo. Passez rapidement en revue les photos qui s'affichent sur l'écran défilant. Combien de ces fichiers vous semblent illustrer des souvenirs mémorables que vous voudriez garder pour dans 5 ans, 10 ans ou 15 ans ? Quasiment aucun, avouez-le ! Et pourtant, vous continuerez encore à l'avenir à prendre des photos. Que ce soit en concert, durant une rencontre sportive, lors d'une soirée, ou même tout simplement au quotidien, dès qu'un petit rien paraît détonner, les nouveaux humains ne re-

gardent plus directement, mais à travers l'écran. Et tout cela pour, la plupart du temps, ne plus jamais regarder à nouveau ces photos et ces vidéos. Quant au moment passé, il n'évoquera que de vagues souvenirs, tout du moins, beaucoup moins que s'il avait été observé directement. Alors, quel est réellement l'intérêt de photographier et filmer à tout propos ? On se le demande bien.

Voyager comme sur Google Images

Le côté malade de cette habitude s'aperçoit encore plus nettement en vacances. Là encore, un petit comparatif avec l'époque pré-smartphone peut être utile. Allez faire un tour sur vos anciens albums photos. On prenait déjà beaucoup de photos dans les années 90 et 2000, quand on partait en vacances. Mais il est intéressant de noter que l'on saisisait surtout des moments de joie entre personnes parties ensemble, ou avec les amis rencontrés sur le lieu de villégiature. On retrouvera somme toute assez peu d'images d'endroits iconiques ou de monuments historiques. Aujourd'hui, si on ne peut pas dire que c'est nécessairement l'inverse, on voit tout de même une proportion non négligeable (qui est souvent la grande majorité) de photos de vacances représentant des monuments ou des lieux « à voir ». C'est comme si la photo et la possibi-

lité de prendre des photos étaient devenues le but principal des vacances. Votre serveur a pu même apercevoir l'illustration la plus ridicule de cette tendance au Japon, au niveau du sanctuaire Fushimi Inari de Kyoto, célèbre pour son allée de torii (des portiques japonais vermillons). L'endroit est l'un des plus fameux du Japon, et des queues extrêmement longues de touristes s'y forment pour que chacun puisse prendre une photo de soi, cadrées de telle façon que l'on semble jouir d'un lieu extrêmement calme et étonnamment dépayssant, alors que dans la réalité, une centaine de personnes pousse à 50 centimètres du photographe pour vite pouvoir à leur tour prendre le cliché. Partir en vacances, une activité qui a, semble-t-il, pour fonction première de se reposer, se serait-il transformé en volonté frénétique de (mal) copier Google Images ? Ne peut-on imaginer qu'il faille peut-être à l'avenir brider les appareils photos des smartphones, et autoriser un nombre fini de photos et de vidéos pouvant être prises chaque mois, histoire de renvoyer leur utilisateur dans la réalité, où il s'agit de vivre ? Ce n'est évidemment qu'une simple hypothèse. Car l'auteur ne souhaite clairement pas s'attirer les foudres des fans d'Instagram et de TikTok !

Mots fléchés

Objection	Amoureux	Vérité	Solde	Canton suisse	Niveau bas	Bile
Totalement	Trépasser	Mesure chinoise		Hôtel de ville	Initiales pour Marie	
						Paradis
Roue à godets			Est mise en boîte			
Abri de monture		Italien			Parfum de cuisine	
Lentilles		Spectacle	Tas de lustres		Sentier de marche	Issues
Lettre grecque					Vaisseau	
		Service obligatoire		Division de mois	Plaque de neige	
		Images				
Sélectionnée			Sélénium de savant		Équidé	Cycle
Action de scout						Caractère
	Calcium		Pronom	Devant l'amière		
	Fleuve suisse		Mot de passe	Figure à vingt faces		
Grosses mouches			Petit véhicule			
Futur époux						
			Aiguisa			Allemagne
Lisières			Prêtresse d'Héra		Fleuve d'Espagne	
Anonyme					Mille-pattes	
	Graminées	De la sorte				Conifères
		Type de gisement				
Parasite domestique	Geôles	Fréquence radio	Flotte		Est la tienne	Marques de tendresse
			Refus			
				Issu des urnes		Opérer
				Ancien navire		Tourelle
Actinium		Id est	Eau des poètes		Officier turc	
Mettre en mouvement			Arrivé		Cirque	
					Nœud	
					Quote-part	
Charognard			Enchantements			
Chance			Un apéro royal			
		Largeur d'étoffe	Cale mécanique	Type de société	Sûrement	
Lucame au salon						Petit tour
Frappera						
				Café-tières		

RÉSERVES DE CHANGE EN CHINE

3 238 milliards de dollars à fin décembre 2023

Les réserves de change de la Chine s'élevaient à 3.238 milliards de dollars fin décembre 2023, en hausse de 66,2 milliards de dollars, soit 2,1% par rapport à fin novembre, d'après des données publiées dimanche par l'Administration d'Etat des changes (AEC). Dans un communiqué, l'AEC a attribué la hausse des réserves de change du pays aux effets combinés de la conversion des devises et des variations des prix des actifs et d'autres facteurs. "Sous l'effet de facteurs tels que les politiques monétaires des principales économies mondiales et des perspectives économiques, l'indice du dollar avait connu une baisse en décembre, alors que les prix des actifs financiers mondiaux avaient généralement augmenté", a-t-elle soutenu.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 8 janvier 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

TRANSPORT AÉRIEN

Turkish Airlines cloue au sol ses Boeing 737 MAX 9 après un incident

La compagnie turque Turkish Airlines (THY) a annoncé dimanche clouer au sol les cinq Boeing 737 MAX 9 de sa flotte, après l'incident survenu à bord d'un appareil de ce type d'Alaska Airlines.

« Suite à l'incident survenu sur l'avion Boeing 737 MAX 9 d'Alaska Airlines, cinq Boeing 737 MAX 9 de la flotte THY ont été rappelés pour vérification par mesure de précaution », indique la compagnie sur son site, selon des médias. Les cinq appareils seront « retirés de la flotte d'exploitation là où ils atterriront » et seront inspectés avant la reprise des vols, ajoute-t-elle. Turkish Airlines, basée dans le nouvel aéroport international d'Istanbul, dessert 120 pays. Un vol d'Alaska Airlines a perdu vendredi soir une porte peu après le décollage de l'aéroport de Portland (Oregon, Nord-Ouest des Etats-Unis). Aux Etats-Unis, l'Agence fédérale américaine de l'aviation civile (FAA) a ordonné samedi l'inspection immédiate de 171 appareils 737 MAX 9 de Boeing, maintenus au sol après l'incident.

COOPÉRATION

Goudjil reçoit l'ambassadeur du Qatar en Algérie

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a reçu, dimanche, l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, avec lequel il a passé en revue la coopération entre les deux pays dans divers domaines, notamment parlementaire, indique un communiqué de l'institution parlementaire.

Passant en revue "les relations fraternelles historiques entre les deux pays", les deux parties ont souligné "leur détermination et leur volonté de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines conformément aux aspirations des peuples algérien et qatari, à la lumière des orientations stratégiques des dirigeants des deux pays, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, son Altesse Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, Emir du Qatar, pays frère", précise le communiqué.

Lors de la rencontre, M. Goudjil a mis en avant "la solidité des liens unissant les deux pays frères, l'Algérie et le Qatar, et la convergence de vues de leurs dirigeants quant à la poursuite de l'activation des différents cadres

de coopération et des mécanismes de concertation et de coordination à tous les niveaux", souligne la même source.

De son côté, le diplomate qatari a souligné que "les relations algéro-qataries, empreintes d'une convergence totale entre les deux parties, continuent de progresser à la faveur des projets en cours de lancement et de concrétisation dans les deux pays".

La rencontre a également été "l'occasion de discuter de plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun et de réaffirmer la centralité de la cause palestinienne".

A cette occasion, le président du Conseil de la nation a appelé la communauté internationale à "assumer ses responsabilités politique, historique, morale et humanitaire afin de mettre un terme définitif et durable à l'escalade qui dure depuis plus de trois mois dans les territoires palestiniens occupés et dans l'ensemble de la région".

Il a affirmé que "l'Algérie, en sa qualité de membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, œuvrera dans ce sens

avec ses partenaires" et "concentrera tous les efforts diplomatiques sur les moyens de faire cesser les crimes de guerre, les politiques génocidaires, les déplacements forcés et l'apartheid" en Palestine occupée.

M. Goudjil a, dans ce contexte, réaffirmé "les positions constantes et de principe de la politique étrangère de l'Algérie, notamment en ce qui concerne la promotion des valeurs de paix et de dialogue pour surmonter les divergences, le renforcement de la coopération internationale et le soutien au droit des peuples à l'autodétermination conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes".

Il a également évoqué les efforts visant à surmonter l'incapacité de l'ordre mondial actuel à traiter les questions complexes dans plusieurs régions du monde.

Abordant la coopération parlementaire bilatérale, les deux parties ont appelé à la renforcer et à la hisser au niveau des relations entre les deux pays, à travers l'activation des groupes parlementaires d'amitié, conclut le communiqué.

EN PRÉVISION DU LANCEMENT D'AADL 3

Les aspects techniques examinés par le ministère

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé, ce dimanche à Alger, une réunion technique regroupant plusieurs secteurs.

L'objectif de la réunion de ce co-

mité est d'étudier tous les aspects techniques et de lister les différentes préoccupations liées au processus de souscription dans le formulaire AADL 3, indique le ministère dans un communiqué.

Un calendrier a été fixé lors de cette réunion, ajoute la même source, pour réaliser les différentes opérations d'expérimentation qui permettront de trouver toutes les solutions possibles et de faire du processus un succès.

Il est à noter que le ministre Belaribi avait annoncé que la date de début du processus d'inscription au programme "Aadl 3" aura lieu au cours du premier semestre de l'année 2024.

Belaribi a confirmé qu'une

équipe de travail a été mise en place au niveau du ministère du L'habitat pour préparer le lancement de "Aadl 3", travaillant à la mise à jour des décrets d'application pour démarrer le projet.

R. E.

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA L'A SOULIGNÉ

«L'Allemagne demeure un partenaire de qualité pour l'Algérie»

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu dimanche, M. Jasper Wieck, directeur politique au ministère fédéral allemand de la Défense et conseiller à la politique étrangère et de sécurité auprès du ministre de la Défense, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation de haut niveau, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a reçu en audience, ce dimanche 7 janvier 2024, au siège de l'Etat-major de l'ANP, Monsieur Jasper Wieck, directeur politique au ministère fédéral allemand de la Défense et Conseiller à la politique étrangère et de sécurité auprès du ministre de la Défense, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation de haut niveau", précise la même source.

Etaient présents à cette rencontre, des officiers généraux et généraux-majors de

l'Etat-major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que l'ambassadrice d'Allemagne à Alger et les membres de la délégation allemande.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue "les perspectives de la coopération militaire bilatérale et les moyens de développer et de consolider la coordination pour les questions d'intérêt commun".

Les deux parties ont également évoqué "les défis sécuritaires prévalant dans le monde, particulièrement dans le bassin méditerranéen et sur le continent africain" et échangé "les points de vue sur les questions d'actualité", relève le communiqué.

A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution de bienvenue à l'entame de laquelle il a souhaité la bienvenue au responsable allemand et à la délégation qui l'accompagne avant de mettre l'accent sur "la volonté des deux pays à consolider davantage les liens de coopéra-

tion bilatérale et la hisser à la hauteur de la qualité des relations entre l'Algérie et la Fédération d'Allemagne".

"Il m'est agréable, une fois encore, de vous souhaiter la bienvenue ainsi qu'à la délégation qui vous accompagne au sein du siège de l'Etat-major de l'ANP. Votre visite reflète la volonté de nos deux pays à consolider davantage nos liens de coopération bilatérale et à examiner les voies et moyens de son renforcement pour la hisser à la hauteur de la qualité des relations entre l'Algérie et la Fédération d'Allemagne. A ce titre, nous sommes totalement convaincus que notre rencontre, aujourd'hui, sera fructueuse et ouvrira de nouvelles perspectives de coopération dans les domaines de la sécurité et de la défense", a-t-il indiqué.

Le Général d'Armée a, en outre, réitéré "la volonté de l'ANP à consolider la coopération militaire avec le partenaire allemand et à l'inscrire dans une nouvelle dynamique à même de concrétiser les objectifs

tracés par les deux parties".

"Je voudrais souligner que la fédération d'Allemagne demeure un partenaire de qualité pour l'Algérie avec lequel nous veillons à renforcer nos relations bilatérales. A cet effet, nous réitérons notre ferme volonté à consolider davantage notre coopération militaire et à l'inscrire dans une nouvelle dynamique à même de concrétiser les objectifs tracés par nos deux institutions", a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Wieck a salué l'accueil qui lui a été réservé et à la délégation qui l'accompagne et "la ferme volonté qu'il a constaté chez la partie algérienne pour le renforcement de la coopération et de la concertation entre les deux pays sur les domaines d'intérêt commun et ce, dans la perspective de promouvoir la sécurité et la stabilité dans le monde".

A l'issue de la rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques, conclut le communiqué.